

TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

No 11-008
AU CATALOGUE



ARTICLES DE FOND

*100 ans
d'immigration*

*Les langues
ancestrales*

*Les enfants et
les sports*

Vieillir en santé

AUTOMNE 2000 N° 58
11 \$ AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

INDICATEURS DES SERVICES

Au sujet des entreprises au service des affaires du Canada et à leur intention...

Enfin regroupées en une publication, des données courantes et des analyses éclairées sur ce secteur **ESSENTIEL!**

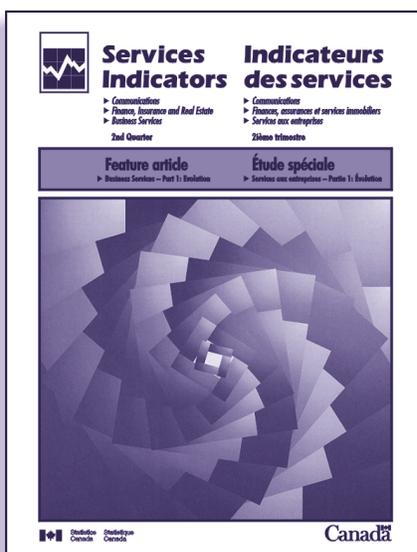
Le secteur des services domine à l'heure actuelle les économies industrielles du monde. Les télécommunications, les opérations bancaires, la publicité, l'informatique, l'immobilier, le génie et l'assurance représentent une gamme éclectique de services sur lesquels reposent tous les autres secteurs économiques.

En dépit de leur rôle critique sur le plan économique, il est toutefois difficile de savoir ce qui se passe dans ces branches d'activité. Des efforts considérables et fastidieux ont permis, au mieux, de rassembler une collection de renseignements fragmentaires divers... qui ne favorisent pas la compréhension avisée et la prise de mesures efficaces.

Remplacez **maintenant** ce tableau fragmentaire par l'image cohérente que vous offre **Indicateurs des services**. Cette publication trimestrielle innovatrice de Statistique Canada **pénètre dans un domaine inexploré**, fournissant des aperçus **opportuns** du rendement et des progrès dans les domaines suivants :

- *Communications*
- *Finance, assurance et immobilier*
- *Services aux entreprises*

Indicateurs des services rassemble des tableaux analytiques, des diagrammes, des graphiques et des observations en un mode de présentation stimulant et attrayant. En puisant à même une vaste gamme d'indicateurs financiers importants, allant notamment des profits, des capitaux propres, des recettes, de l'actif et du passif aux tendances et analyses de l'emploi, des salaires et



de la production – à laquelle s'ajoute un article de fond exploratif dans chaque numéro, **Indicateurs des services** brosse pour la première fois un tableau complet!

Enfin, quiconque s'intéresse au secteur des services peut consulter **Indicateurs des services** pour trouver des renseignements **courants** sur ces branches d'activité... tant sous une **forme sommaire qu'à un niveau de détail n'ayant jamais encore été offert** – et ce, dans une même publication.

Si vous êtes de ceux qui fournissent des services aux entreprises canadiennes, ou si vous financez, fournissez ou évaluez ces services ou y avez en fait recours, **Indicateurs des services** représente un tournant – une chance

de s'aventurer dans l'avenir en étant armé des réflexions et connaissances les plus actuelles.

Commandez dès aujourd'hui VOTRE abonnement à **Indicateurs des services!**

Indicateurs des services (n° 63-016-XPB au catalogue) coûte 116 \$. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 24 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 40 \$.

Pour commander, écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada, ou communiquez avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste qui figure dans la présente publication).

Si vous préférez, vous pouvez télécopier votre commande en composant le 1 877 287-4369 ou le (613) 951-1584 ou téléphoner sans frais du Canada et des États-Unis au 1 800 267-6677 et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard. Via courriel: order@statcan.ca. Visitez notre site Web www.statcan.ca.

TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK
FRANCES KREMARK
CARA WILLIAMS

Assistant à la recherche
MICHAEL VICKERS

Gestionnaire de la production
MONIQUE HICKEY

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Révisure en chef de la version française
ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
JAY LI

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY,
I. MACREDIE, G. MONTIGNY, D. NORRIS,
M.J. SHERIDAN, P. WHITE, M.C. WOLFSON

Remerciements

J.-P. BOURDEAU, D. CARRIÈRE, V. CATRICE, J. CÔTÉ,
M. DESJARDINS, C. DUCHESNE, G. LAVOIE, J. LUFF-
MAN, R. PENDAKUR, E. RUDDICK, N. VILLEMURE

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée trimestriellement en version imprimée standard. Un numéro coûte 11 \$CAN et un abonnement d'un an coûte 36 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada ou frais de port à l'extérieur du Canada). Étudiants : 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033; par télécopieur, en composant le (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue). Un numéro coûte 8 \$CAN et un abonnement d'un an, 27 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada). Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, **Tendances sociales canadiennes**, immeuble Jean-Talon, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. **Télécopieur** : (613) 951-0387. **Internet (courrier électronique)** : cstsc@statcan.ca. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2000. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index, Public Affairs Information Service Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)

ISSN 1481-1642
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Cent ans d'immigration au Canada 2

par Monica Boyd et Michael Vickers

La transmission de la langue : la diversité des langues ancestrales au Canada 14

par Brian Harrison

L'activité sportive chez les enfants : une affaire de famille 20

par Frances Kremarik

L'espérance de vie sans dépendance au Canada 26

par Laurent Martel et Alain Bélanger

Au fil de l'actualité 25

Indicateurs sociaux 31

Carnet du personnel enseignant : « L'activité sportive chez les enfants : une affaire de famille » 32

Illustrateur de la page couverture

Jay Li est né en 1962 à Canton, en Chine. Il est titulaire d'un diplôme de l'école des beaux-arts de Guangzhou, en Chine. Au cours des 10 dernières années, il a voyagé en Europe et en Australie afin d'étudier et de parfaire sa technique de peinture à l'huile. Ses œuvres ont été exposées dans de nombreux pays. Il réside maintenant à Ottawa.

Cent ans d'immigration au Canada

par **Monica Boyd et Michael Vickers**

Des nombres records d'immigrants sont arrivés au Canada au début des années 1900. L'immigration a par la suite ralenti durant la Première Guerre mondiale et les années de la Grande Crise, puis elle a repris et, vers la fin du XX^e siècle, le niveau d'immigration se rapprochait de nouveau des sommets atteints près de 100 ans auparavant. Cependant, malgré cette similitude apparente entre le début et la fin d'un siècle d'immigration, le profil des immigrants est bien différent. Ce changement est attribuable à de nombreux facteurs, notamment à l'élaboration et à l'évolution des politiques du Canada en matière d'immigration; aux déplacements de personnes provoqués par les guerres; à l'alternance des périodes d'expansion et de récession au Canada et dans d'autres pays; à l'adhésion du Canada au Commonwealth; à l'évolution des moyens de communication et de transport et des réseaux économiques unissant les gens dans le monde entier.



Tout au long du XX^e siècle, ces facteurs ont contribué à modifier les caractéristiques fondamentales de la population immigrante du Canada sous cinq aspects fondamentaux. Premièrement, le nombre d'immigrants arrivant chaque année au Canada a tantôt augmenté, tantôt diminué, de sorte que la contribution de l'immigration à la croissance démographique du Canada a elle aussi fluctué. Deuxièmement, les immigrants ont choisi au fil des ans de s'établir de plus en plus dans les plus grandes villes du Canada. Troisièmement, la prédominance des hommes parmi les immigrants adultes s'est

estompée sous l'effet de la migration familiale, et les femmes en sont venues à représenter un peu plus de la moitié de la population immigrante. Quatrièmement, la transformation radicale des pays d'origine des immigrants a favorisé la diversification ethnique de la société canadienne. Enfin, avec le passage du Canada d'une économie agricole à une économie fondée sur le savoir, les secteurs de la fabrication et des services sont devenus des sources d'emploi de plus en plus importantes pour les immigrants. Le présent article brosse un aperçu des principaux changements qui ont marqué les 100 dernières années.

Les premières années : 1900 à 1915

Le XX^e siècle a débuté avec l'arrivée de près de 42 000 immigrants en 1900. Les chiffres ont par la suite rapidement augmenté pour atteindre un sommet de plus de 400 000 en 1913. À l'époque, l'économie du Canada se développait rapidement et les immigrants étaient attirés par la perspective d'y trouver un bon emploi. La construction du chemin de fer transcontinental, la colonisation des Prairies et l'expansion de la production industrielle ont eu pour effet d'accroître la demande de main-d'œuvre. Des campagnes dynamiques de recrutement menées par le gouvernement canadien pour favoriser l'immigration et attirer des travailleurs ont également fait augmenter le nombre d'immigrants : entre 1900 et 1914, plus de 2,9 millions de personnes sont arrivées au Canada, soit près de quatre fois plus qu'au cours des 14 années précédentes.

De pareils flux d'immigration ont vite eu pour effet d'augmenter la population du Canada. Entre 1901 et 1911, la migration nette (la différence entre le nombre de personnes arrivant au pays et le nombre de personnes quittant le pays) a représenté 44 % de la croissance démographique, soit un taux qui n'a été égalé que 75 ans plus tard. La proportion de l'ensemble de la population née à l'extérieur du Canada a elle aussi augmenté en conséquence, de sorte que les immigrants qui, en 1901, représentaient 13 % de la population, en formaient 22 % en 1911.

Au début du siècle, la majeure partie de la population née à l'étranger vivait en Ontario mais, par la suite, bon nombre d'immigrants sont allés s'établir dans l'Ouest. En 1911, 41 % de la population immigrante du Canada vivait dans les Prairies, ce qui correspond à une hausse par rapport aux 20 % enregistrés lors du Recensement de 1901. Cette arrivée d'immigrants a eu une incidence profonde sur la population des provinces de l'Ouest. Toujours en 1911, les immigrants représentaient

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'appuie sur de nombreuses sources de données, les principales étant les recensements de la population menés par Statistique Canada de 1901 à 1996, ainsi que les statistiques sur l'immigration recueillies par Citoyenneté et Immigration Canada. Il s'appuie également sur des recherches menées par des historiens et des sociologues spécialisés dans les questions liées à l'immigration. Vous trouverez une bibliographie complète dans le site Web de *Tendances sociales canadiennes*, à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/indepth/11-008/sthome_f.htm.

Immigration : Personnes arrivées dans un pays, dans le but de s'y établir et d'en devenir un résident autorisé.

Migration nette : Différence entre l'immigration et l'émigration (flux de personnes quittant le pays de façon permanente).

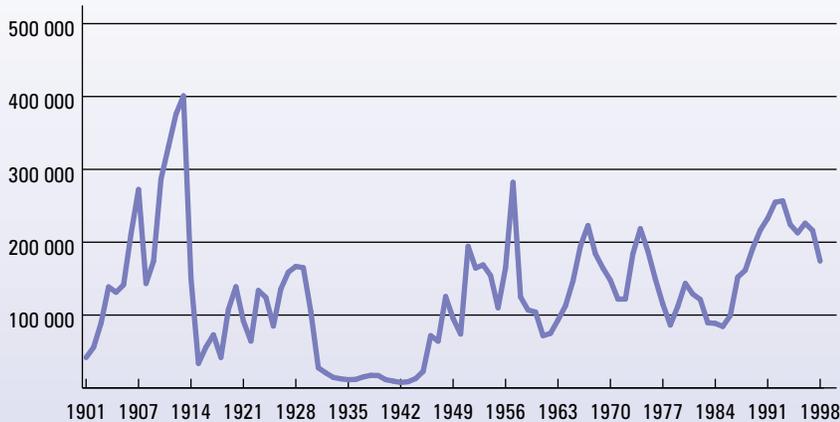
Immigrants ou personnes nées à l'étranger : Principalement des personnes qui sont, ou qui ont été, des immigrants admis au Canada. Un immigrant admis est une personne qui a obtenu le droit de s'établir de façon permanente au Canada par les autorités de l'immigration. Certains sont arrivés au pays depuis peu, alors que d'autres vivent au Canada depuis plusieurs années.

Résidents non permanents : Personnes d'un autre pays qui vivent au Canada et qui détiennent un permis de travail, un permis d'étudiant ou un permis ministériel, ou qui revendiquent le statut de réfugié. Elles ne sont pas incluses dans la population immigrante après 1986, à l'exception des projections de croissance.

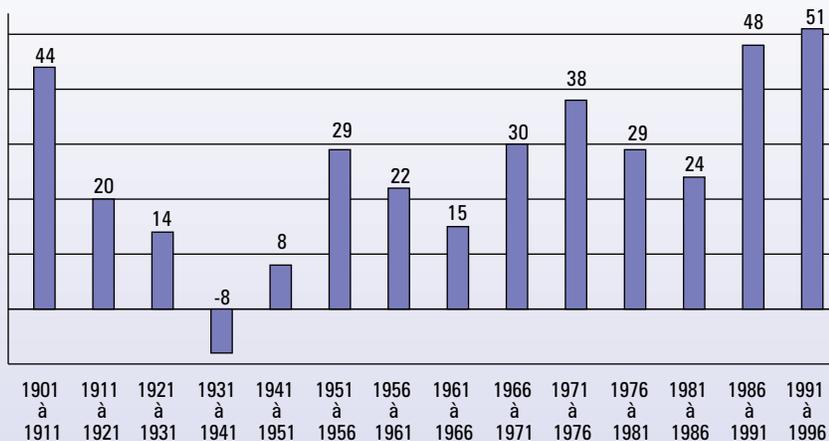
Réfugié : Selon la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951, un réfugié est une personne qui « ... craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays... ». En tant que signataire de cette Convention, le Canada s'appuie sur la définition des Nations Unies pour déterminer les personnes admissibles au statut de réfugié.

Minorité visible : En vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, minorité visible désigne les « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles comprend les groupes suivants : Noirs, Asiatiques du Sud, Chinois, Coréens, Japonais, Asiatiques du Sud-Est, Philippins, Arabes et habitants de l'Asie occidentale, Latino-Américains et habitants des Îles du Pacifique.

Nombre d'immigrants

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 1998 : Aperçu de l'immigration*.

L'immigration en tant que % de la croissance démographique



Source : Statistique Canada, produit n° 11-402-XPX au catalogue.

41 % de la population du Manitoba, 50 % de celle de la Saskatchewan et 57 % de la population de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. En revanche, les immigrants formaient moins de 10 % de la population des provinces de l'Atlantique et du Québec et seulement 20 % de celle de l'Ontario.

Durant les deux premières décennies du XX^e siècle, beaucoup plus

d'hommes que de femmes ont immigré au Canada¹. Le Recensement de 1911 fait état d'un ratio de 158 hommes immigrants pour 100 immigrantes, comparativement à 103 hommes nés au Canada pour 100 femmes. Un tel déséquilibre entre les sexes n'est pas extraordinaire dans l'histoire de pays de colonisation comme le Canada, l'Australie et les

États-Unis. Il est souvent le résultat des efforts de recrutement de la main-d'œuvre qui visent davantage les hommes que les femmes, ainsi que du comportement des immigrants eux-mêmes. Dans les flux migratoires, en particulier ceux motivés par des raisons économiques, il arrive souvent que l'homme précède la femme, soit parce que le déplacement est perçu comme temporaire et qu'on ne juge pas nécessaire de déplacer tous les membres de la famille, soit parce que l'homme veut assurer sa situation économique avant que sa famille ne vienne le rejoindre. Au moment du Recensement de 1921, cet écart entre les sexes parmi les immigrants avait diminué pour s'établir à 125 immigrants pour 100 immigrantes, et il a continué de se rétrécir durant tout le siècle pour atteindre 94 immigrants pour 100 immigrantes en 1996.

Bien sûr, les femmes ont également immigré pour des raisons économiques pendant les premières décennies du siècle. Il y avait une forte demande de travailleuses domestiques, les femmes en provenance d'Angleterre, d'Écosse et du pays de Galles étant les plus visées par les campagnes de recrutement. Entre 1904 et 1914, le travail de « domestique » était de loin le métier le plus souvent cité par les immigrantes adultes (près de 30 %) en provenance d'outre-mer. Durant cette même période, les immigrants d'outre-mer étaient plus susceptibles d'être des travailleurs non qualifiés ou spécialisés (36 %) ou d'avoir un emploi en agriculture (32 %)². Les historiens notent que, contrairement à l'image que l'on se fait des immigrants du début du siècle, ceux-ci n'étaient pas uniquement des agriculteurs et des colons, mais aussi des travailleurs d'usines et des ouvriers de

1. M.C. Urquhart et K.A.H. Buckley, *Historical Statistics of Canada*, 1965.

2. *Ibid.*

la construction. Même si nombreux sont ceux qui se sont établis dans les provinces de l'Ouest, un grand nombre ont aussi travaillé à la construction des chemins de fer ou sont allés s'établir dans les grandes villes, stimulant ainsi le développement des centres industriels.

L'immigration de personnes en provenance de pays autres que la Grande-Bretagne et les États-Unis commence à s'accroître pendant les années 10

Au début du siècle, les États-Unis et le Royaume-Uni étaient les principales sources d'immigrants au Canada. Le nombre d'immigrants natifs d'autres pays d'Europe a toutefois commencé à augmenter durant les années 10 et 20, d'abord lentement, puis plus rapidement pour atteindre ses niveaux les plus élevés en 1961 et 1971.

Ce changement dans les pays d'origine des immigrants s'était amorcé durant les dernières décennies du XIX^e siècle, alors qu'un grand nombre de nouveaux groupes ont commencé à arriver au Canada — les réfugiés doukhobors et juifs fuyant la Russie, les Hongrois, les mormons des États-Unis, les Italiens et les Ukrainiens. Ce flux migratoire, qui s'est poursuivi jusqu'à la Première Guerre mondiale, a suscité des débats publics sur les critères d'admission au Canada. Selon certains écrivains et politiciens, il fallait avant tout recruter de la main-d'œuvre sans égard à l'origine des immigrants; d'autres, par contre, croyaient qu'il fallait privilégier les immigrants britanniques et américains à ceux provenant des pays d'Europe du Sud ou de l'Est.

À l'époque, l'immigration en provenance d'Asie était comparative-ment très faible, ce qui contraste fortement avec ce que l'on observera vers la fin du XX^e siècle. À la fin des années 1800, les politiques gouvernementales réglementant l'immigration étaient rudimentaires et la loi qui a été

Les immigrants âgés

La plupart des immigrants au Canada sont des adultes âgés entre 25 et 64 ans. Cependant, la proportion des immigrants de 65 ans et plus a progressé considérablement au cours des décennies, passant de moins de 6 % en 1921 à 18 % en 1996. Deux facteurs principaux expliquent cette tendance. Le premier tient au vieillissement des immigrants établis de longue date au pays, dont bon nombre sont arrivés au Canada peu après la Seconde Guerre mondiale. Le deuxième est la proportion croissante de personnes âgées parmi les nouveaux immigrants; cette tendance provient des nouvelles politiques en matière d'immigration qui insistent davantage sur la réunification des familles et qui permettent ainsi à des Canadiens de parrainer la venue de membres âgés de leur famille.

La polarisation du revenu est plus marquée chez les immigrants âgés des pays en développement, qui représentent la majorité des nouveaux immigrants, que chez les immigrants provenant de pays développés, qui, en général, ont demeuré au Canada depuis plus longtemps. On constate un écart beaucoup plus grand entre, d'une part, la proportion du revenu global dont disposent les personnes classées dans le quartile de revenu supérieur et, d'autre part, la proportion qui revient aux personnes du quartile de revenu inférieur chez les immigrants de pays en développement que chez les autres immigrants. Cela est peut être attribuable au fait que bon nombre d'immigrants n'ont pas travaillé assez longtemps pour avoir cotisé de façon significative à un régime de retraite public ou privé, ou qu'ils n'ont pas résidé au Canada assez longtemps pour être admissibles aux prestations de base de la Sécurité de la vieillesse. Le niveau de scolarité des immigrants à leur arrivée influe également sur leur revenu, car ceci a une incidence sur leurs antécédents de travail et contribue davantage à la polarisation.

Or, une question préoccupante qui se pose pour les immigrants âgés, comme pour les personnes âgées nées au Canada, est celle de la diminution du revenu à mesure qu'ils vieillissent. La sécurité du revenu est particulièrement importante pour les immigrantes âgées qui, comme les femmes nées au Canada, vivent plus longtemps que les hommes et dépendent donc plus longtemps de leur pension de retraite. Selon une étude réalisée en 1989, les femmes âgées arrivées au Canada depuis les années 70 étaient proportionnellement plus nombreuses à toucher un faible revenu que les femmes ou les hommes nés au Canada ou établis au pays depuis longtemps. De plus, les nouveaux immigrants en provenance de pays en développement étaient plus désavantagés que ceux provenant de pays développés.

Les préoccupations suscitées par la hausse du nombre d'immigrants âgés à faible revenu devraient toutefois être calmées par les résultats de récentes recherches sur les flux migratoires qui indiquent qu'une proportion considérable d'immigrants âgés quittent le Canada, peut-être pour retourner dans leur pays d'origine. De fait, la migration nette dès l'âge de 75 ans est négative, ce qui signifie que le nombre d'immigrants qui quittent le Canada est supérieur au nombre qui viennent s'y établir.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir K.G. Basavarajappa, *Distribution, inégalité et concentration des revenus chez les immigrants âgés au Canada, 1990*, produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, n° 129, 1999; M. Boyd, « Immigration and income security policies in Canada: Implications for elderly immigrant women », *Population Research and Policy Review*, n° 8, 1989; M. Michalowski, « The elderly and international migration in Canada: 1971-1986 », *Genus*, vol. IL, n°s 1 et 2, 1993.

promulguée au début des années 1900 visait essentiellement à prévenir l'immigration pour des motifs de pauvreté, d'incompétence mentale ou d'origine non européenne. Même si des immigrants chinois avaient aidé à construire le chemin de fer transcontinental, une première loi a été adoptée pour réglementer l'immigration en provenance de Chine en 1885; celle-ci stipulait que chaque personne d'origine chinoise devait acquitter une taxe de 50 \$ pour être admise au Canada, ce qui représentait une très large somme à l'époque. Cette taxe d'entrée a été augmentée à 100 \$ en 1900, puis à 500 \$ en 1903. Avec l'imposition de cette taxe, un grand nombre de Chinois n'avaient pas les moyens d'emmener une nouvelle mariée ou une épouse au Canada³.

La *Loi de 1906* interdisait l'établissement au pays des personnes définies comme des faibles d'esprit, des personnes souffrant de maladies répugnantes ou contagieuses, des pauvres, des personnes susceptibles de devenir des fardeaux pour l'État, des criminels et des personnes de mœurs indésirables. La *Loi* a été modifiée en 1908 afin d'interdire l'entrée au Canada des personnes qui ne provenaient pas directement de leur pays d'origine. Cette disposition a eu pour effet d'exclure l'immigration en provenance de l'Inde, étant donné que les habitants de ce pays devaient s'embarquer sur des navires en partance de pays autres que l'Inde, car il n'y avait à l'époque aucune traversée directe entre Calcutta et Vancouver. Également au début des années 1900, le gouvernement canadien a conclu une série d'ententes avec le Japon en vue de limiter la migration des Japonais⁴.

Les guerres et la Crise de 1929 : 1915 à 1946

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale a rapidement provoqué un arrêt presque complet de l'immigration. D'un sommet de plus de 400 000 en 1913, le nombre

d'immigrants a chuté de façon remarquable pour se chiffrer à moins de 34 000 en 1915. Même si l'immigration a repris après la guerre, le niveau n'a jamais atteint les sommets d'avant 1914. Par conséquent, la migration nette représentait environ 20 % de la croissance démographique du Canada entre 1911 et 1921, soit une proportion qui est moins de la moitié de celle enregistrée durant la décennie précédente. L'influence des immigrants déjà établis s'est toutefois maintenue, consolidée par les taux d'immigration plus modestes enregistrés durant et après la guerre et, au moment du Recensement de 1921, les immigrants représentaient toujours 22 % de la population.

Le nombre d'immigrants au Canada s'est accru au cours des années 20, avec l'arrivée au pays de beaucoup plus de 150 000 immigrants annuellement pendant les trois dernières années de cette décennie. Cependant, la Crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale ont de nouveau fortement réduit les arrivées durant les années 30 et au début des années 40, le nombre d'immigrants fluctuant alors entre 7 600 et 27 500. On a même observé une perte nette de 92 000 habitants, davantage de personnes quittant le Canada que venant s'y établir entre 1931 et 1941. Les années 30 ont été la seule décennie du XX^e siècle où un tel phénomène s'est produit. Au moment du Recensement de 1941, le pourcentage de la population totale née à l'étranger avait diminué pour s'établir à un peu moins de 18 %.

Alors qu'un plus grand nombre d'hommes que de femmes ont immigré au Canada au cours des trois premières décennies du siècle, l'inverse s'est produit lorsque l'immigration a ralenti pendant les années 30 et 40. Durant cette période, le nombre de femmes dépassait celui des hommes, celles-ci représentant 60 % des adultes arrivés au pays entre 1931 et 1940 et 66 % des adultes venus

s'établir entre 1941 et 1945⁵. Ces changements ont fait reculer légèrement le ratio global entre immigrants et immigrantes.

Alors que la réduction du nombre d'immigrants et la prédominance des femmes parmi les immigrants adultes sont venues modifier les tendances d'immigration observées jusque-là, d'autres tendances sont demeurées plus stables. Ainsi, la majorité des immigrants ont continué de s'établir en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique; un nombre de plus en plus élevé, toutefois, ont décidé de s'établir dans les régions urbaines, cette tendance laissant présager la concentration des immigrants dans les grandes villes, laquelle est devenue si évidente pendant les dernières années du siècle.

La Grande-Bretagne est demeurée la principale source d'immigration durant la période de l'entre-deux-guerres, mais l'arrivée de personnes en provenance d'autres régions du monde s'est également poursuivie. Au cours des années 20, les séquelles de la Première Guerre mondiale et de la Révolution russe ont favorisé l'immigration en provenance d'Allemagne, de Russie, d'Ukraine et de certains pays d'Europe de l'Est, dont la Pologne et la Hongrie⁶. Durant

3. Les données du Recensement de 1911 viennent corroborer ce fait; à l'époque, on a dénombré 2 790 Chinois pour 100 Chinoises, ce qui était de beaucoup supérieur au ratio global de 158 immigrants pour 100 immigrantes.

4. Il convient de noter que, même si les Asiatiques ont été les plus durement touchés par les efforts visant à réduire l'immigration de non-Européens, d'autres groupes ethniques comme les Noirs des États-Unis et des Caraïbes ont eux aussi été la cible de ces initiatives. A. Calliste, « Race, gender and Canadian immigration policy », *Revue d'études canadiennes*, n° 28, 1993; N. Kelley et M. Trebilcock, *The Making of the mosaic: A history of Canadian immigration policy*, 1998; H. Troper, *Only farmers need apply*, 1972.

5. Urquhart et Buckley, 1965.

la Grande Crise, la majorité des immigrants sont arrivés de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Autriche et d'Ukraine, et moins de 6 % étaient d'origine non européenne.

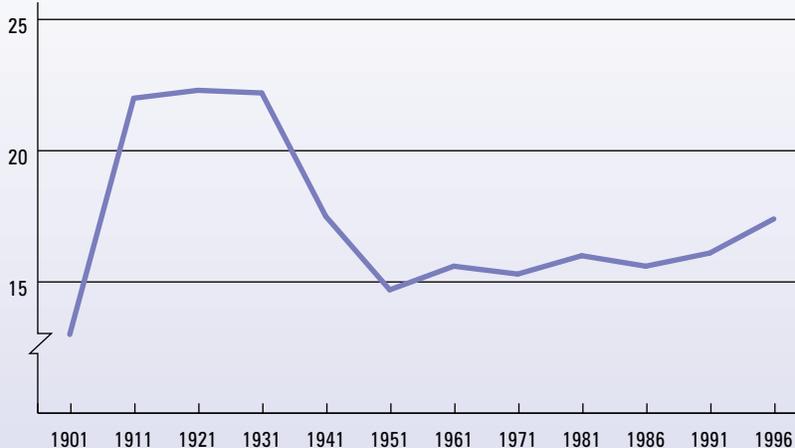
Les débats publics sur les critères d'admission et l'élaboration de politiques d'immigration visant à réglementer l'entrée des immigrants étaient loin d'être terminés. En 1919, de nouveaux règlements ont été adoptés afin d'inclure de nouveaux motifs d'expulsion et d'interdire l'entrée aux sujets de pays ennemis, aux personnes qui avaient été sujets d'un pays ennemi pendant la guerre, ainsi qu'aux doukhobors, aux mennonites et aux huttériens⁷. La *Loi de l'immigration chinoise* de 1923 est venue limiter encore davantage l'immigration en provenance de la Chine⁸. Par la suite, à cause des difficultés sur le marché du travail provoquées par la Crise de 1929 et l'effondrement de l'économie des Prairies, les travailleurs agricoles, les domestiques et plusieurs autres groupes professionnels, de même que les membres des familles des immigrants admis ont été supprimés de la liste des catégories admissibles. L'immigration en provenance d'Asie a elle aussi été restreinte encore davantage⁹.

Puis, à la suite de la déclaration de guerre à l'Allemagne, le 10 septembre 1939, le Canada a adopté de nouveaux règlements interdisant l'entrée ou l'établissement des ressortissants des pays avec lesquels le Canada était en guerre. En l'absence d'une politique sur les réfugiés qui établissait une distinction entre immigrants et réfugiés, les restrictions imposées durant la période de l'entre-deux-guerres ont eu pour effet de créer des obstacles pour ceux qui tentaient de fuir le chaos et la dévastation causés par la Seconde Guerre mondiale. Un grand nombre de personnes qui ont été refusées à l'époque étaient des réfugiés juifs qui cherchaient à fuir l'Europe¹⁰. Les mesures de guerre prévoyaient aussi la réinstallation

TSC

Pendant les premières décennies du XX^e siècle, plus de 1 personne sur 5 au Canada était un immigrant

% d'immigrants dans la population totale

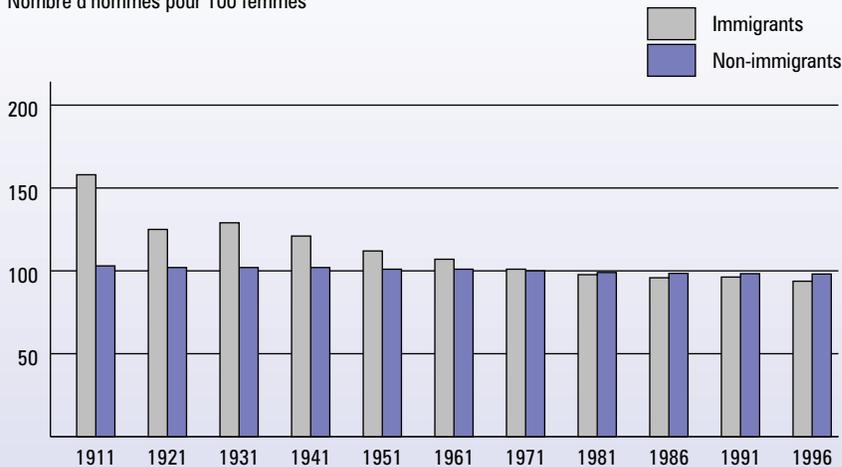


Sources : Statistique Canada, produits n^{os} 99-936 et 93F0020XCB au catalogue.

TSC

Les programmes de réunification des familles ont eu pour effet de stabiliser le ratio entre les immigrants et les immigrantes

Nombre d'hommes pour 100 femmes



Sources : Statistique Canada, produits n^{os} 99-936, 93-155, 93-316 et 93F0020XCB au catalogue.

6. Kelley et Trebilcock, 1998; V. Knowles, *Strangers at our gates: Canadian immigration and immigration policy, 1540-1997*, 1997.

7. W. Kalbach, *The impact of immigration on Canada's population*, 1970; Knowles, 1997.

8. D.H. Avery, « Immigration: Peopling Canada », *The Beaver*, 2000; Kalbach, 1970.

9. Kalbach, 1970; Statistique Canada, *Les immigrants au Canada, faits saillants choisis*, 1990.

10. I. Abella et H. Troper, *None is too many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, 1982; Kelley et Trebilcock, 1998; Knowles, 1997.

forcée — souvent dans des camps de détention — des Canadiens japonais qui vivaient dans un rayon de 100 milles de la côte de la Colombie-Britannique. On soutenait que ces personnes pourraient participer à une invasion japonaise.

Les années du boom : 1946 à 1970

En Europe, la guerre a pris fin avec la capitulation de l'Allemagne le 6 mai 1945, et dans le Pacifique, elle s'est terminée le 14 août avec la reddition du Japon. Le retour de la paix a favorisé une reprise à la fois de l'économie et de l'immigration au Canada. Entre 1946 et 1950, le Canada a reçu plus de 430 000 immigrants, soit plus que le nombre total arrivé au cours des 15 années précédentes.

Le boom de l'immigration qui a suivi immédiatement la fin de la guerre a été caractérisé notamment par l'arrivée au pays de personnes à charge de militaires canadiens qui s'étaient mariés à l'étranger, de réfugiés et de personnes qui espéraient profiter des possibilités économiques qu'offrait le Canada. De juillet 1946 jusqu'à la fin des années 40, l'adoption de décrets a ouvert la voie à l'entrée de personnes qui avaient été déplacées de leur pays par la guerre et qui ne pouvaient y retourner¹¹. La ruine de l'économie européenne et le boom sans précédent au Canada ont également favorisé un taux élevé d'immigration.

Le nombre d'immigrants a continué d'augmenter au cours de la majeure partie des années 50 pour atteindre plus de 282 000 en 1957. En 1958, le niveau d'immigration a commencé à diminuer, d'une part, sous l'effet de l'amélioration de la situation économique en Europe et, d'autre part, à cause du ralentissement de l'économie canadienne qui a incité le gouvernement à introduire des

11. Kalbach, 1970; Knowles, 1997.

Les enfants des immigrants

Une des principales raisons qui amènent les gens à quitter leur pays et à immigrer est leur désir d'offrir de meilleures possibilités à leurs enfants. Ainsi, la réussite des enfants est un des principaux indicateurs utilisés pour mesurer le succès de l'adaptation des immigrants à la société canadienne.

Cette réussite se mesure principalement en regard de certains facteurs socio-économiques, tels que l'amélioration du niveau de scolarité et de la situation professionnelle par rapport aux résultats obtenus par les générations qui ont précédé les enfants. L'analyse des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1986 et de 1994 indique que la deuxième génération d'immigrants (enfants nés au Canada de parents dont au moins un est né à l'étranger) réussit en général mieux que leurs parents et qu'ils réussissent tout aussi bien, voire mieux, que les enfants de troisième génération (enfants dont les deux parents sont nés au Canada).

Ces conclusions concordent avec la théorie « linéaire » de l'intégration des immigrants, selon laquelle le processus d'intégration est cumulatif : à chaque nouvelle génération depuis l'immigration, les différences mesurables entre les descendants des immigrants et la population née au Canada s'estompent pour devenir pratiquement imperceptibles. La prédominance de cette théorie a toutefois été contestée au cours des dernières années par des analystes qui soutiennent que cette théorie s'appuie principalement sur l'expérience d'immigrants, qui étaient pour la plupart de race blanche et européens, et de leurs enfants, qui ont grandi pendant une période de croissance économique sans précédent. Selon ces analystes, cette théorie s'applique moins aux nouveaux immigrants, car elle ne tient pas compte de l'évolution de la structure sociale et économique du Canada durant la dernière moitié du XX^e siècle. Elle ne tient pas compte non plus des obstacles auxquels s'affrontent les jeunes immigrants, pour la plupart membres d'une minorité visible, et qui nuisent à leur capacité de s'intégrer avec succès.

Une analyse des données du Recensement de 1991, sur l'origine ethnique des résidents des plus grandes villes du Canada, laisse entrevoir la présence de tels obstacles qui nuisent à l'intégration des enfants d'immigrants. Cette étude révèle que, parmi les membres de la génération formée des enfants nés à l'étranger de parents immigrants, les groupes d'origine ethnique non européenne étaient plus susceptibles de vivre dans des ménages très nombreux et de disposer d'un plus faible revenu par habitant que les groupes d'origine européenne.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir M. Boyd et E.M. Grieco, « Triumphant transitions: Socioeconomic achievements of the second generation in Canada », *International Migration Review*, 1998; M. Boyd, « Ethnicity and immigrant offspring », *Race and Ethnicity: A Reader*, 2000.

politiques administratives visant à réduire le taux d'immigration. En 1962, toutefois, il y avait eu reprise de l'économie et le nombre d'immigrants a augmenté pendant six années consécutives. Même si ce nombre n'a jamais atteint les sommets enregistrés pendant la première moitié du siècle, le nombre total d'immigrants admis au Canada durant les années 50 et 60

a largement dépassé le niveau d'immigration observé au cours des trois décennies précédentes.

Bien que la migration nette ait atteint, à cette époque, un taux inégalé en près de 50 ans, elle n'a jamais représenté plus que 30 % de la croissance démographique totale entre 1951 et 1971. L'effet de l'afflux massif de personnes nées à l'étranger a été

atténué par l'importante croissance naturelle générée par les taux de natalité sans précédent qui ont été enregistrés durant l'explosion démographique de 1946 à 1965.

Un grand nombre des nouveaux immigrants ont choisi de s'établir dans les villes, de sorte que 81 % des Canadiens nés à l'étranger vivaient dans une région urbaine en 1961, comparativement à 68 % de la population née au Canada. La proportion de la population immigrante vivant en Ontario a continué de croître, venant ainsi accélérer une tendance amorcée plus tôt durant le siècle; à l'inverse, la proportion vivant dans les provinces des Prairies a diminué.

De tels changements dans les lieux choisis par les immigrants pour s'établir coïncidaient avec la transition du Canada d'une économie rurale fondée sur l'agriculture et sur l'exploitation des ressources au début du siècle, à une économie urbaine axée sur la fabrication et les services plus tard au cours du siècle. Les immigrants de l'après-guerre ont été une importante source

de main-d'œuvre pour cette nouvelle économie, en particulier au début des années 50. Contrairement aux immigrants arrivés au début du siècle, les immigrants de l'après-guerre étaient proportionnellement plus nombreux à exercer une profession libérale ou à être des travailleurs qualifiés et ils représentaient plus de la moitié de l'augmentation observée dans ces professions entre 1951 et 1961.

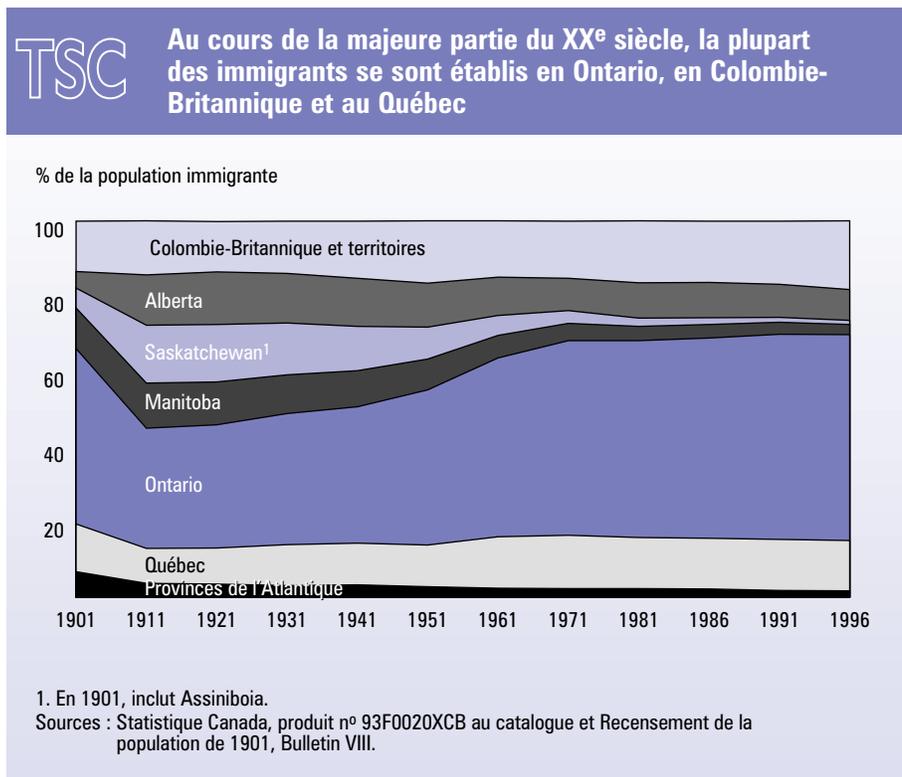
Même si les immigrants qui sont arrivés au pays après la Seconde Guerre mondiale provenaient pour la plupart du Royaume-Uni, ceux qui venaient d'autres pays européens formaient une part de plus en plus importante de ce groupe. Vers la fin des années 40 et pendant les années 50, un nombre considérable d'immigrants sont arrivés d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Italie, de Pologne et d'Union soviétique. À la suite de l'invasion de la Hongrie par les Soviétiques en 1956, le Canada a aussi accueilli plus de 37 000 Hongrois, et la crise dans la région du canal de Suez, la même année, a entraîné l'arrivée de près de 109 000 immigrants

britanniques¹². Cette tendance s'est accentuée pendant les années 60. Au moment du Recensement de 1971, moins du tiers de la population née à l'étranger était native du Royaume-Uni. La moitié était originaire d'autres pays européens, dont bon nombre d'Italie.

Adoption de nouvelles politiques régissant l'immigration durant l'après-guerre

Durant la période de l'après-guerre, l'immigration au Canada a été favorisée principalement par l'arrivée de personnes déplacées par la guerre ou les bouleversements politiques, et par la faiblesse des économies européennes. Cependant, les politiques en matière d'immigration adoptées à l'époque par le Canada ont également été un facteur important. Comme ces politiques précisait qui pouvait être admis et sous quelles conditions, elles ont eu une incidence sur le nombre d'arrivées, le type d'immigrants et le pays d'origine des nouveaux arrivants.

Le 1^{er} mai 1947, près de deux ans après la fin de la guerre, le premier ministre MacKenzie King réitérait l'importance de l'immigration pour la croissance du Canada, mais annonçait du même coup que le nombre d'immigrants et leur pays d'origine seraient réglementés. Cinq ans plus tard, l'adoption de la *Loi sur l'immigration* de 1952 est venue consolider bon nombre des modifications aux règlements sur l'immigration qui avaient été apportées depuis la mise en œuvre de la loi de 1927. Les règlements adoptés par la suite sont venus préciser les motifs susceptibles de limiter l'admission et parmi ces critères figurait l'origine nationale. En vertu de ces règlements, les personnes



12. Kalbach, 1970; Kelley et Trebilcock, 1998; Avery, 2000; F. Hawkins, *Canada and Immigration: Public Policy and Public Concern*, 1972.

admissibles incluait généralement celles qui étaient nées aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et dans certains pays européens, ou qui étaient citoyens de ces pays.

En 1962, toutefois, la réglementation a été modifiée afin de supprimer l'origine nationale comme critère d'admission. Ce principe a été confirmé dans les règlements promulgués en 1967, lesquels ont introduit à la place un système de points fondé sur l'âge, le niveau de scolarité, les connaissances linguistiques et les caractéristiques économiques des requérants. Ces modifications ont eu pour effet de faciliter grandement l'immigration au Canada de personnes nées dans des pays autres que l'Europe et les États-Unis.

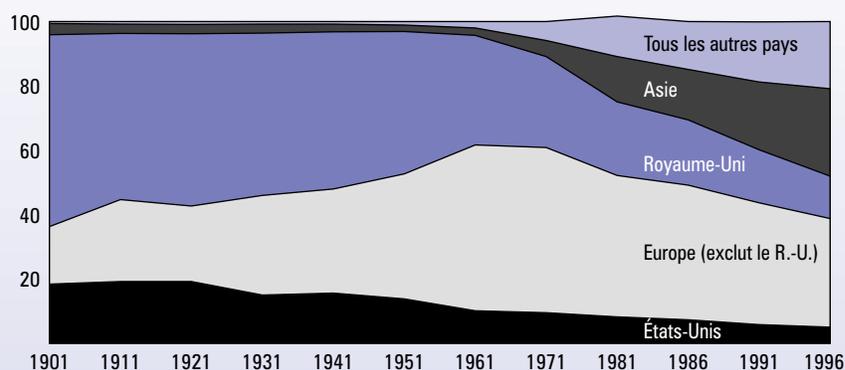
La réglementation de 1967 est venue également réaffirmer le droit, accordé pour la première fois au cours des années 50, des immigrants de parrainer l'entrée au Canada de membres de leur famille. L'immigration motivée par des raisons familiales avait toujours coexisté avec celle motivée par des raisons économiques, mais elle était maintenant clairement définie. Les femmes, qui ont participé à ces efforts de réunification des familles, en tant qu'épouses, mères, tantes et sœurs, ont représenté près de la moitié des immigrants adultes arrivés au Canada pendant les années 50 et 60. Avec cette parité entre les hommes et les femmes dans les flux migratoires, le ratio entre les hommes et les femmes dans la population née à l'étranger a diminué au fil des ans.

Croissance et diversification : 1970 à 1996

Au cours des années 60, la politique en matière d'immigration a évolué au gré des modifications apportées à la réglementation régissant la mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration* de 1952. En 1978, toutefois, une nouvelle *Loi sur l'immigration* a été

TSC Les lieux de naissance des immigrants au Canada ont commencé à changer durant les années 50

% de la population immigrante



Sources : Statistique Canada, produits nos 99-517 (vol. VII, partie 1), 92-727 (vol. I, partie 3), 92-913 et 93F0020XCB au catalogue.

promulguée, laquelle est venue confirmer les principes d'admission définis dans les règlements adoptés durant les années 60, à savoir la réunification des familles et la contribution économique. Pour la première fois dans l'histoire du Canada, la nouvelle loi incluait aussi le principe de l'admission pour des raisons humanitaires. Jusque-là, l'admission des réfugiés avait été régie par des procédures et des règlements spéciaux. La *Loi* stipulait en outre que le ministre responsable de l'immigration devait fixer les objectifs annuels d'immigration en consultation avec les provinces.

Malgré la fluctuation du nombre d'immigrants entre les années 70 et 90, l'immigration a continué de contribuer de façon significative à la croissance démographique totale du Canada, et cette contribution a augmenté avec la venue de la fin du siècle. Pendant la première moitié des années 70, la migration nette représentait près de 38 % de la croissance démographique totale; l'arrivée de façon constante d'un grand nombre d'immigrants entre 1986 et 1996 a fait en sorte qu'elle y représentait

près de la moitié de la croissance démographique, dépassant ainsi les pourcentages enregistrés au cours des années 10 et 20. À partir des années 70, l'effet cumulatif de la migration nette a été d'accroître graduellement le pourcentage des Canadiens nés à l'étranger. Au moment du Recensement de 1996, les immigrants formaient ainsi un peu plus de 17 % de la population, soit la plus forte proportion en plus de 50 ans.

L'adoption d'une politique d'immigration fondée sur les principes de la réunification des familles et de la contribution au marché du travail a également eu pour effet de modifier la composition de la population immigrante. Cette nouvelle politique signifiait en effet que des personnes de tout pays pouvaient être admises au Canada, si elles répondaient aux critères d'immigration. L'inclusion de motifs humanitaires a également permis l'entrée de réfugiés en provenance de pays autres que l'Europe. Les immigrants qui sont arrivés au Canada après 1966 provenaient donc d'un grand nombre de pays différents et avaient des origines culturelles plus variées que leurs prédécesseurs. Dans

chaque recensement réalisé par la suite, on a enregistré une diminution du pourcentage de la population immigrante en provenance des pays européens, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Parallèlement, la proportion d'immigrants en provenance de pays asiatiques et d'autres régions du monde a commencé à s'accroître, d'abord lentement, puis plus rapidement au cours des années 80. En 1996, 27 % de la population immigrante du Canada était originaire d'Asie et 21 % était native de pays autres que les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Europe. Les cinq principaux lieux de naissance des immigrants arrivés entre 1991 et 1996 étaient Hong Kong, la République populaire de Chine, l'Inde, les Philippines et le Sri Lanka, ces cinq pays représentant plus du tiers des immigrants arrivés durant cette période.

L'immigration, la principale source de croissance démographique des minorités visibles

Au cours des deux dernières décennies, la population des minorités visibles a progressé considérablement. En 1996, 11,2 % de la population du Canada (soit 3,2 millions de personnes) a dit appartenir à un groupe minoritaire visible, comparativement à 5 % en 1981. L'immigration a fortement contribué à cette hausse : près de 7 personnes sur 10 qui sont membres d'une minorité visible sont des immigrants et près de la moitié de celles-ci sont arrivées depuis 1981.

La plupart des immigrants s'établissent dans une des grandes villes du Canada, et plus particulièrement dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Toronto, Montréal et Vancouver, poursuivant une tendance amorcée plus tôt au cours du siècle. Un nombre proportionnellement plus élevé d'immigrants que de personnes nées au Canada préfèrent s'établir dans les régions

Résidents non permanents

Il est une catégorie de nouveaux arrivants au Canada dont le nombre s'est fortement accru au cours des dernières années, et c'est celle des résidents non permanents. Même si les résidents non permanents représentaient moins de 1 % de l'ensemble de la population du pays (ou 167 000 personnes) au moment du Recensement de 1996, l'importance de ces personnes, en particulier dans la main-d'œuvre, ne cesse d'augmenter.

Les résidents non permanents forment un groupe varié : ils incluent des gestionnaires et des techniciens hautement qualifiés, des travailleurs agricoles et domestiques semi-qualifiés, des revendicateurs du statut de réfugié et des étudiants étrangers. Ils diffèrent des immigrants admis en ce qu'ils sont plus susceptibles de faire partie des groupes d'âge d'activité maximale (les 20 à 49 ans) et que les hommes y sont nettement plus nombreux que les femmes. Ils ressemblent cependant aux nouveaux immigrants quant à leur lieu de résidence; ainsi, la plupart se sont établis dans les plus grandes régions urbaines du Canada, près des trois quarts d'entre eux vivant dans les RMR de Toronto, Vancouver et Montréal. Il est probable que les résidents temporaires se rassemblent dans les grandes villes parce que les possibilités d'emploi y sont plus nombreuses (pour les travailleurs temporaires) et que les principaux établissements d'enseignement s'y trouvent (pour les étudiants étrangers). Les demandeurs du statut de réfugié ont également tendance à s'établir dans les plus grandes villes, puisque d'une part, celles-ci représentent le principal point d'entrée au pays et, d'autre part, l'emploi et les services de soutien y sont plus facilement accessibles.

Le principal groupe de résidents non permanents est celui formé des personnes admises pour un emploi temporaire. Depuis le début des années 80, le nombre de travailleurs temporaires a dépassé le nombre d'immigrants d'âge actif (15 à 64 ans), parfois dans une proportion de plus du double. Bien que des gestionnaires et gens d'affaires étrangers viennent depuis toujours au Canada pour y diriger les opérations d'entreprises étrangères, l'image que l'on se fait habituellement des employés temporaires est davantage celle de personnes de pays en développement occupant un emploi peu spécialisé. Cependant, par suite de la signature de l'ALE et de l'ALENA, et avec l'accroissement de la demande de main-d'œuvre dans l'industrie des technologies de l'information, cette image du travailleur temporaire est rapidement en voie d'être remplacée par celle des gestionnaires ou des techniciens hautement qualifiés.

Un autre important groupe de résidents non permanents est celui formé des personnes qui attendent une décision concernant leur demande de réfugié. De fait, une des plus fortes hausses du nombre de résidents non permanents s'est produite en 1989. En vertu d'un Programme d'élimination de l'arriéré spécial, près de 100 000 demandeurs du statut de réfugié et étrangers sans statut ont eu la possibilité de faire une demande de résidence permanente à partir du Canada. Ils ont également obtenu le droit de travailler sans devoir faire une demande de permis de travail.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir M. Michalowski, « Visitors and visa workers: Old wine in new bottles? », *International Migration Refugee Flows and Human Rights in North America: The Impact of Free Trade and Restructuring*, 1996; C. McKie, « Les résidents temporaires du Canada », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1994.

urbaines, attirés par les possibilités économiques qu'offrent ces régions et par la présence d'autres immigrants en provenance des mêmes pays ou régions du monde. En 1996, 85 % de tous les immigrants vivaient dans une RMR, comparativement à seulement 57 % de la population née au Canada. Par conséquent, la concentration d'immigrants dans les plus grandes RMR est supérieure à la moyenne nationale, qui se situe juste au-dessus de 17 %. En 1996, 42 % de la population de Toronto, 35 % de celle de Vancouver et 18 % de la population de Montréal était née à l'étranger.

Cet attrait qu'exercent les centres urbains aide à expliquer la répartition des immigrants selon la province. Depuis les années 40, une part démesurée d'immigrants choisissent de s'établir en Ontario, et le pourcentage n'a cessé d'augmenter depuis. En 1996, 55 % de tous les immigrants vivaient en Ontario, comparativement à des proportions respectives de 18 % et de 13 % en Colombie-Britannique et au Québec.

L'adaptation des nouveaux immigrants au marché du travail peut être difficile

Les immigrants ont contribué non seulement à la croissance démographique du Canada, à sa diversification et au développement de ses villes, mais également à la croissance de son économie. Depuis quelques décennies, nous observons un déplacement des possibilités d'emploi du secteur manufacturier en faveur du secteur des services, et les immigrants constituent une importante source de main-d'œuvre dans certaines de ces industries. Les immigrants sont plus susceptibles que les non-immigrants d'occuper un emploi dans le secteur des services personnels, le secteur manufacturier ou celui de la construction. De plus, la probabilité de travailler dans un secteur plutôt qu'un autre diffère souvent selon le sexe de

l'immigrant, son âge à l'arrivée, son niveau de scolarité, sa connaissance de l'anglais ou du français et le nombre d'années passées au Canada.

Vivre dans une nouvelle société comporte généralement une période d'adaptation, surtout si la personne doit chercher du travail, apprendre une nouvelle langue, obtenir des services médicaux ou traiter avec un système d'éducation, des organismes gouvernementaux ou des lois qui diffèrent sensiblement de ceux de son pays d'origine. On peut constater la difficulté de cette transition lorsqu'on compare le profil d'activité des nouveaux immigrants à celui des immigrants établis depuis plus longtemps ou de la population née au Canada : un grand nombre de nouveaux immigrants peuvent afficher des taux de chômage plus élevés, occuper un emploi qui ne correspond pas à leur niveau de formation et de scolarité et avoir des revenus moins élevés.

En 1996, le taux d'activité sur le marché du travail et le taux d'emploi étaient moins élevés chez les immigrants de 25 à 44 ans arrivés au pays au cours des cinq années précédentes que chez les personnes nées au Canada, même si les premiers étaient généralement plus instruits et plus de 90 % d'entre eux parlaient au moins une des deux langues officielles¹³. Par ailleurs, les nouveaux immigrants, tant les hommes que les femmes, étaient proportionnellement plus nombreux que la population née au Canada à travailler dans le secteur de la vente ou des services et ceux de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique. Dans bon nombre de professions libérales, toutefois, la proportion d'hommes immigrants était similaire à celle des hommes nés au Canada; les nouvelles immigrantes, par contre, étaient proportionnellement beaucoup moins nombreuses que les femmes nées au Canada à occuper un emploi dans les

secteurs des affaires, de la finance, de l'administration, de la santé, des sciences sociales, de l'éducation et des services gouvernementaux. Les nouveaux immigrants gagnaient également moins, en moyenne, que les personnes nées au Canada¹⁴.

Par le passé, les disparités entre les nouveaux immigrants et la population née au Canada se sont souvent estompées au fil des ans, ce phénomène indiquant que les difficultés initiales sur le marché du travail sont attribuables au processus d'adaptation. Les différences observées durant les années 90 pourraient également être imputables à la réduction des possibilités d'emploi pendant la récession. Il convient cependant de noter que les écarts entre les taux d'emploi et les gains des nouveaux immigrants et de la population née au Canada ont grandi au cours des années 80 et 90, ce qui porte à croire que les nouveaux arrivants ont de plus en plus de difficulté à intégrer le marché du travail et à y progresser.

Résumé

Peu contesteront l'allégation voulant que le XX^e siècle a été une période marquée par de grands changements au Canada. Chaque aspect de la vie, qu'il s'agisse de l'économie, de la famille ou de la législation, a été modifié au cours de cette période de 100 ans, et l'immigration n'a pas échappé à ce vent de changement. La taille et la composition des flux d'immigration ont ainsi varié sous l'effet des fluctuations de l'économie, des guerres mondiales et des politiques nationales en matière d'immigration

13. J. Badets et L. Howatson-Leo, « Les nouveaux immigrants dans la population active », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1999.

14. G. Picot et A. Heisz, *Le marché du travail canadien des années 1990*, produit n° 11F0019MPF00148 au catalogue de Statistique Canada, n° 148, 2000.

et aussi, indirectement, de l'amélioration des moyens de communication et de transport et des liens économiques partout au monde.

Jamais les mouvements d'immigration n'ont autant fluctué qu'au cours des 100 dernières années. Le siècle a débuté par l'arrivée du plus grand nombre d'immigrants jamais enregistré. Les niveaux d'immigration ont par la suite fluctué, affichant souvent des mouvements dramatiques d'une décennie à une autre. Les plus faibles niveaux d'immigration ont été enregistrés durant la Grande Crise des années 30. Vers la fin du siècle, toutefois, le nombre d'immigrants admis chaque année au Canada était de nouveau suffisamment élevé pour que la migration nette représente plus de la moitié de la croissance démographique du Canada.

D'autres changements en matière d'immigration s'expriment mieux comme des tendances, leurs effets étant cumulatifs plutôt que réversibles. Le ratio entre les immigrants et les immigrantes, élevé au début du siècle, n'a cessé par la suite de diminuer. Deux raisons principales expliquent ce recul. En premier lieu, le nombre d'hommes qui ont immigré a diminué de façon soutenue pendant les deux guerres et la Crise de 1929; ensuite, le nombre d'immigrantes a augmenté durant la deuxième moitié du XX^e siècle dans le cadre des efforts de réunification des familles amorcés après la Seconde Guerre mondiale et de la migration des familles, au cours de laquelle les femmes, les hommes et leurs enfants ont immigré ensemble.

Même au cours des années 1900 et 1910, les personnes nées à l'étranger étaient plus susceptibles de s'établir dans les régions urbaines. Après la colonisation initiale des Prairies, au début des années 1900, la tendance en faveur de l'établissement dans les régions urbaines s'est accélérée. Vers les années 90, la grande majorité des nouveaux immigrants habitaient

dans les régions métropolitaines de recensement, principalement celles de Toronto, Vancouver et Montréal.

Les politiques gouvernementales définissant les personnes admissibles et les conditions d'admission ont aussi évolué. Pendant la première moitié du siècle, les politiques visaient principalement à restreindre l'immigration en provenance des régions autres que les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Europe. Cette position a changé durant les années 60, alors que l'origine nationale a été supprimée de la liste des critères d'admission. Les politiques qui ont été adoptées par la suite ont fixé les principes de base devant guider les admissions, ces principes étant la réunification des familles, la contribution à l'économie et les raisons humanitaires. Ces changements ont entraîné une modification en profondeur des pays d'origine des immigrants au Canada et, en 1996, près de la moitié des personnes nées à l'étranger provenaient de pays autres que le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Europe.

À la suite de ces changements, le portrait du Canada à la fin du XX^e siècle diffère considérablement de ce qu'il était 100 ans auparavant. Les immigrants ont contribué à la croissance démographique du Canada, ils en ont diversifié la composition ethnique et linguistique, et ils ont contribué à la fois à l'économie agricole du début du siècle et à la nouvelle économie industrielle, axée sur les services, de l'avenir.



Monica Boyd est professeure émérite de sociologie, titulaire de la distinction Mildred et Claude Pepper, et agrégée de recherche au Center for the Study of Population and Demography de l'Université Florida State. Elle est également chercheuse invitée à Statistique Canada. **Michael Vickers** est agent de recherche pour *Tendances sociales canadiennes*.

La publication

Tendances sociales canadiennes

Vous en servez-vous pour vos affaires?
Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.



Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca

La transmission de la langue : la diversité des langues ancestrales au Canada

par **Brian Harrison**

Un des effets les plus marquants de l'immigration au cours des 25 dernières années du XX^e siècle aura été la diversification des nouvelles langues introduites au Canada. Le nombre de personnes de langue maternelle autre que le français et l'anglais est ainsi passé de 2,8 millions en 1971 à 4,7 millions en 1996. Ce plurilinguisme est une des caractéristiques sociales qui distinguent le Canada; peu de pays comptent en effet un éventail aussi varié de groupes culturels et linguistiques.

Même s'il est généralement essentiel de pouvoir s'exprimer aisément dans au moins une des langues officielles du Canada pour aspirer au succès socioéconomique, les immigrants considèrent souvent que le maintien de la langue maternelle et sa transmission à la génération suivante sont importants pour leur bien-être culturel et personnel. C'est ainsi qu'un grand nombre d'enfants participent à des programmes d'enseignement des langues ancestrales, lesquels sont souvent offerts durant les fins de semaine dans les écoles, les centres communautaires et les églises partout au pays. Ces programmes témoignent de l'importance que les néo-Canadiens accordent au

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

La présente étude s'inspire des données linguistiques recueillies lors des recensements de la population. L'analyse porte sur les 13 groupes de langues ancestrales dont la langue maternelle était parlée par plus de 100 000 personnes en 1996, soit le chinois, l'italien, l'allemand, l'espagnol, le portugais, le polonais, le pendjabi, l'ukrainien, l'arabe, le tagalog, le finnois, le grec et le vietnamien.

Langue ancestrale : Toute langue autre que le français ou l'anglais.

Langue maternelle : Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement.

Langue d'usage à la maison : Langue la plus souvent parlée à la maison par la personne, au moment du recensement.

Connaissance d'une langue ancestrale : Capacité de soutenir une conversation dans une langue autre que le français ou l'anglais.

Enfant : Enfant de 5 à 14 ans vivant dans une famille biparentale.

Mariage endogame : Mariage à l'intérieur d'un groupe (c.-à-d. mariage entre deux personnes de même langue maternelle ancestrale).

Mariage exogame : Mariage à l'extérieur d'un groupe (c.-à-d. mariage entre deux personnes n'ayant pas la même langue maternelle ancestrale).

fait que leurs enfants parlent la langue ancestrale.

L'augmentation de l'usage des langues ancestrales dans la presse électronique et la presse écrite est un autre signe témoignant de leur importance. Des stations de radiodiffusion et de télévision ethniques, qui diffusent des programmes en langues aussi variées

que le chinois, l'italien, l'espagnol et le portugais, ont fait leur apparition dans les villes où les immigrants représentent une proportion appréciable de la population. La station CFMT International en Ontario, par exemple, offre des programmes dans plus de 15 langues et estime le nombre total de téléspectateurs pour ces programmes à plus de

800 000 personnes (sans compter la programmation diffusée en anglais). Il existe également une abondance de bulletins et de revues d'actualité hebdomadaires et mensuels publiés dans des langues autres que le français et l'anglais, mais il y a aussi des publications quotidiennes destinées aux groupes ethniques les plus nombreux. Cela comprend des quotidiens chinois publiés à Vancouver et à Toronto ainsi qu'une publication quotidienne italienne publiée depuis plus de 40 ans, dont le siège social est situé à Toronto.

Visiblement, il existe au Canada un grand nombre de personnes qui lisent, écrivent, comprennent ou parlent une langue autre que le français ou l'anglais. Le présent article étudie l'évolution des langues ancestrales durant la dernière moitié du XX^e siècle, en s'intéressant tout particulièrement à la transmission de ces langues, de génération en génération.

L'évolution des langues au XX^e siècle reflète les différentes origines des immigrants

Si l'on fait exception des langues autochtones, les langues ancestrales parlées au pays sont le résultat de l'immigration. Or, les pays d'origine des immigrants ont fortement changé au cours du XX^e siècle, contribuant à modifier de façon marquée la composition linguistique de notre pays. Les langues ancestrales les plus répandues au moment du Recensement de 1996 différaient considérablement de celles qui avaient été identifiées lors du Recensement de 1941, alors qu'avait été employée pour la première fois la définition moderne de langue maternelle.

En 1941, l'allemand et l'ukrainien étaient les langues maternelles ancestrales les plus souvent rapportées au Canada. Un grand nombre de personnes venant d'Autriche, d'Allemagne, d'Ukraine et de Russie ont immigré au Canada durant les premières décennies du siècle. Bien que l'allemand soit demeuré depuis un important groupe

TSC

L'évolution du classement des 10 principaux groupes de langues ancestrales reflète les changements dans les pays d'origine des immigrants

	1941	1961	1981	1991	1996
10 principaux groupes en 1941	(milliers dont c'est la langue maternelle)				
Allemand	322	564	516	491	471
Ukrainien	313	361	285	201	175
Yiddish	130	82	31	28	24
Polonais	129	162	127	200	222
Italien	80	340	531	539	514
Norvégien	60	40	19	14	11
Russe	52	43	31	38	60
Suédois	50	33	17	13	11
Finnois	37	45	33	29	26
Chinois	34	49	224	517	736
10 principaux groupes en 1996					
Chinois	34	49	224	517	736
Italien	80	340	531	539	514
Allemand	322	564	516	491	471
Espagnol	1	7	70	188	229
Portugais	s.o.	s.o.	165	221	223
Polonais	129	162	127	200	222
Pendjabi	s.o.	s.o.	54	147	215
Ukrainien	313	361	285	201	175
Arabe	s.o.	s.o.	69	119	166
Tagalog	s.o.	s.o.	8	116	158

Nota : Les données pour 1991 et 1996 comprennent à la fois des réponses simples et multiples. Aucune donnée n'a été recueillie avant 1971 sur le portugais et l'arabe, et aucune donnée n'a été compilée sur le pendjabi et le tagalog avant 1981.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

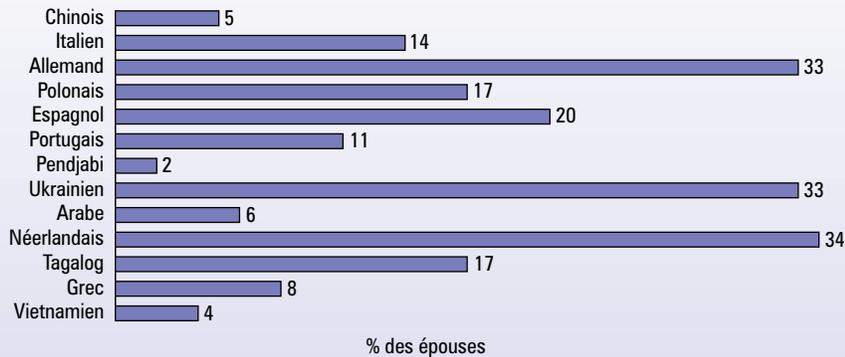
linguistique, principalement avec l'arrivée d'immigrants durant les années 50, on observe une diminution du nombre de Canadiens de langue maternelle allemande depuis 1961. De même, l'ukrainien, qui a sensiblement pris de l'ampleur jusqu'en 1961, est en régression depuis ce temps. D'autres langues, comme le yiddish, le norvégien, le suédois et le finnois — qui étaient tous d'importants groupes linguistiques en 1941 —, n'ont pu être renouvelées par l'arrivée de nouvelles générations d'immigrants de mêmes groupes linguistiques, et elles ont

aujourd'hui disparu de la liste des 10 principales langues parlées¹.

À l'opposé, le nombre de personnes dont la langue maternelle est le chinois a septuplé en 40 ans, de 1941 à 1981, et il a presque triplé au cours des 15 années qui ont suivi. En 1996, le chinois était de loin devenu la langue ancestrale la plus répandue au Canada, avec près de trois quarts de million de personnes indiquant être

1. En 1996, le yiddish venait au 34^e rang, le norvégien, au 46^e rang, le suédois, au 48^e rang et le finnois, au 31^e rang.

Langue maternelle de l'épouse



Nota : Les données sont fondées sur des réponses uniques seulement.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

de langue maternelle chinoise. L'italien est un autre groupe linguistique qui a gagné en importance durant la deuxième moitié du XX^e siècle, favorisé par l'arrivée massive d'immigrants durant les deux décennies comprises entre 1951 et 1971. Parallèlement, des langues aussi diversifiées que l'espagnol, le pendjabi, l'arabe et le tagalog, dont certaines étaient parlées par si peu de personnes qu'aucune donnée n'a été compilée avant 1981, ont été des langues ancestrales importantes durant les années 90.

Le processus d'intégration

Le processus d'intégration culturelle au XX^e siècle est en grande partie responsable du changement du classement des principaux groupes de langues ancestrales au Canada. À leur arrivée au pays, les immigrants possèdent souvent une connaissance limitée des langues officielles et ils s'identifient fortement à leur patrimoine culturel. Par conséquent, la langue maternelle demeure le plus souvent la langue d'usage à la maison. Toutefois, leurs enfants seront exposés au français ou à l'anglais à l'école, au terrain de jeux, à la télévision et à la radio et, souvent, lors d'activités sportives et communau-

taires. Dans bien des cas, les enfants ont donc une meilleure connaissance des langues officielles que leurs parents. Au fil des ans, les immigrants et leurs enfants ont tendance à s'intégrer davantage à la culture dominante, française ou anglaise. Par la suite, leurs enfants peuvent se marier avec des personnes d'un groupe linguistique ou culturel différent du leur et, lorsqu'ils auront eux-mêmes des enfants, ceux-ci auront peut-être peu la possibilité de parler la langue ancestrale².

Se marier avec des personnes de tradition canadienne

Bien que les groupes de langues ancestrales d'aujourd'hui comprennent des personnes nées au Canada, la plupart comptent une très forte proportion d'immigrants. En 1996, les immigrants formaient 71 % de la population des 13 principaux groupes linguistiques. La proportion varie fortement entre les groupes, avec un sommet de 92 % pour le tagalog et un creux de 25 % pour l'ukrainien; toutefois, seulement quatre groupes de langues ancestrales — italien, grec, allemand et ukrainien — comptaient une proportion d'immigrants inférieure à la moyenne globale de 71 %.

Il n'est pas étonnant de constater que le mariage avec une personne d'une autre langue maternelle est généralement plus répandu parmi les groupes arrivés plus tôt au Canada au cours du XX^e siècle; à l'opposé, le mariage avec une personne appartenant à un groupe linguistique officiel est rare parmi les groupes affichant un pourcentage élevé de nouveaux immigrants. En 1996, par exemple, seulement 5 % des femmes de langue maternelle chinoise étaient mariées à un homme de langue maternelle française ou anglaise; cette proportion atteignait par contre 34 % chez les femmes dont la langue maternelle était le néerlandais. Le mariage exogame est manifestement un phénomène rare dans la communauté chinoise arrivée plus récemment au pays, mais non dans les communautés hollandaise, allemande et ukrainienne qui sont établies depuis plus longtemps au pays. Cependant, certains groupes ayant connu une forte immigration durant les années 50, 60 et 70 (comme les Italiens et les Portugais) ne connaissent pas le même degré d'exogamie.

Les mariages endogames facilitent la transmission de la langue à la génération suivante

Lorsqu'une personne se marie avec une personne ne faisant pas partie de son groupe linguistique, il arrive souvent que la langue maternelle des enfants issus de ce mariage soit une des deux langues officielles. De fait, lorsque la langue ancestrale n'est la langue maternelle que d'un seul parent, la probabilité qu'elle le soit également pour l'enfant

2. Ce modèle ne décrit pas le processus pour tous les groupes ni dans toutes les circonstances. Ainsi, le nombre de personnes de certains groupes linguistiques peut se maintenir, voire augmenter, lorsque les groupes sont relativement isolés ou que les personnes qui parlent la langue sont fortement concentrées à l'intérieur d'une aire géographique, comme c'est le cas, par exemple, de la communauté mennonite allemande.

est faible. Cette probabilité atteint des sommets de 20 % pour les enfants dont un des parents est de langue maternelle espagnole ou pendjabi. Elle chute toutefois à 3 % pour les enfants dont un des parents est de langue maternelle italienne ou ukrainienne et à seulement 1 % pour ceux dont un des parents est de langue maternelle néerlandaise.

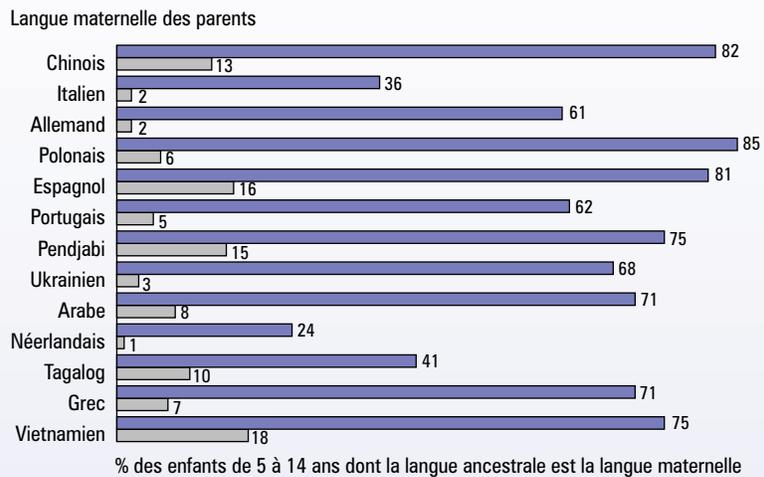
Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, la probabilité qu'une langue ancestrale soit transmise aux enfants est beaucoup plus grande lorsqu'il s'agit de mariages endogames entre parents de même langue maternelle. Ainsi, les trois quarts au moins des enfants dont les parents sont de langue maternelle polonaise, chinoise, espagnole, pendjabi ou vietnamienne parlent la même langue maternelle. D'un autre côté, la probabilité de transmission de la langue est plus faible chez certains groupes, notamment les Hollandais, les Italiens et les Tagalogs, où moins de la moitié de ces enfants parlent la langue maternelle de leurs parents.

Les raisons qui amènent les parents à transmettre leur langue ancestrale sont complexes. Bon nombre de nouveaux immigrants cherchent ainsi à promouvoir une certaine forme de bilinguisme chez leurs enfants. Il arrive souvent que ces parents veuillent que leurs enfants s'identifient à leur patrimoine culturel et apprennent la langue, mais ils reconnaissent tout de même l'importance, tant économique que sociale, de pouvoir s'exprimer facilement dans une ou dans les deux langues officielles. De plus, le fait de parler certaines langues ancestrales peut aussi être perçu comme très utile dans le cadre du marché du travail de demain.

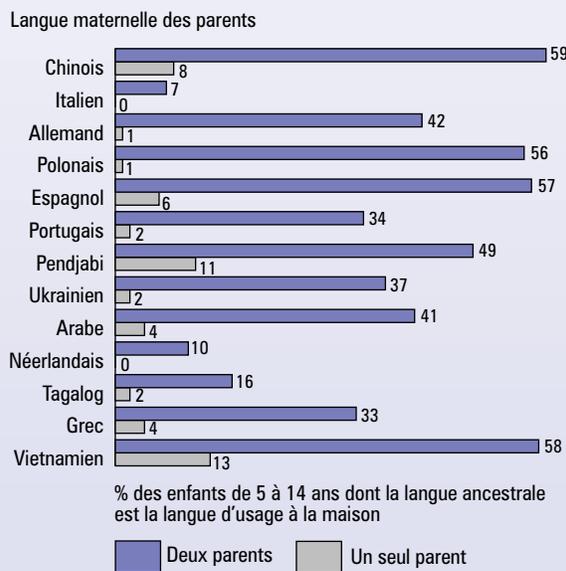
L'utilisation de la langue ancestrale comme langue parlée à la maison est un autre facteur qui contribue largement à la transmission de cette langue à la génération suivante. La langue ancestrale est la langue maternelle de beaucoup plus d'enfants

TSC

Les enfants dont les deux parents ont la même langue ancestrale sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à l'apprendre comme langue maternelle...



... mais moins d'enfants en font leur langue d'usage à la maison



Nota : Les données sont fondées sur des réponses uniques seulement. Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

qu'elle n'est leur langue d'usage à la maison; en d'autres termes, même si la langue ancestrale est la première langue apprise, elle n'est pas pour autant la principale langue parlée à la maison. Même dans les mariages endogames, moins de la moitié des enfants parlent la langue ancestrale à la maison, sauf dans les familles d'origine polonaise, chinoise, espagnole

ou vietnamienne. Lorsque la langue ancestrale n'est la langue maternelle que d'un seul parent, son usage à la maison devient alors très rare, moins de 1 enfant sur 10 la parlant. Les seules exceptions sont les enfants issus de mariages exogames où la langue maternelle d'un des parents est le chinois, le pendjabi ou le vietnamien.

Bien que les études sur les langues ancestrales portent habituellement sur les immigrants, il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de personnes nées au Canada apprennent une langue ancestrale. L'étendue de ce phénomène peut être mesurée à l'aide de l'« indice de connaissance de la langue », soit le rapport entre le nombre de personnes capables de parler une langue et le nombre de personnes dont c'est la langue maternelle¹. Pour l'ensemble des 13 principales langues ancestrales, l'indice de connaissance de la langue est supérieur à 100, ce qui signifie que les personnes capables de converser dans cette langue sont plus nombreuses que celles dont c'est la langue maternelle. Selon cet

indice, c'est l'espagnol qui obtient le score le plus élevé (221), suivi de l'allemand (139), de l'italien (135) et de l'arabe (134).

Le score très élevé pour l'espagnol reflète le fait que cette langue est souvent enseignée dans les écoles canadiennes; il s'agit également d'une langue parlée à l'échelle mondiale dont l'apprentissage facilite les communications dans les pays visités par un grand nombre de Canadiens. Or, ce désir d'apprendre l'espagnol pourrait s'accroître encore davantage avec l'intensification des liens économiques et sociaux entre le Canada, le Mexique et l'Amérique latine.

	Langue maternelle (LM)	Connaissance (C) (en milliers)	Indice de connaissance (C/LM)
Espagnol	229	506	221
Allemand	471	654	139
Italien	514	694	135
Arabe	167	223	134
Vietnamien	112	148	132
Grec	128	162	126
Ukrainien	175	218	125
Tagalog	158	192	121
Néerlandais	139	166	119
Portugais	223	259	116
Polonais	222	258	116
Pendjabi	215	249	116
Chinois	736	791	108

Nota : Les données comprennent à la fois des réponses simples et multiples.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

1. À noter que, selon le recensement, certains Canadiens peuvent comprendre des conversations dans leur langue maternelle, mais ne peuvent guère la parler.

Il n'en demeure pas moins que, même si la langue ancestrale des parents n'est ni la langue maternelle ni la langue d'usage à la maison, bon nombre d'enfants sont souvent capables de parler la langue. Dans 7 des 13 principaux groupes linguistiques, au moins 90 % des enfants issus de mariages endogames connaissent suffisamment bien la langue d'origine pour soutenir une conversation. Dans le même ordre d'idées, les enfants issus de mariages exogames ont de loin

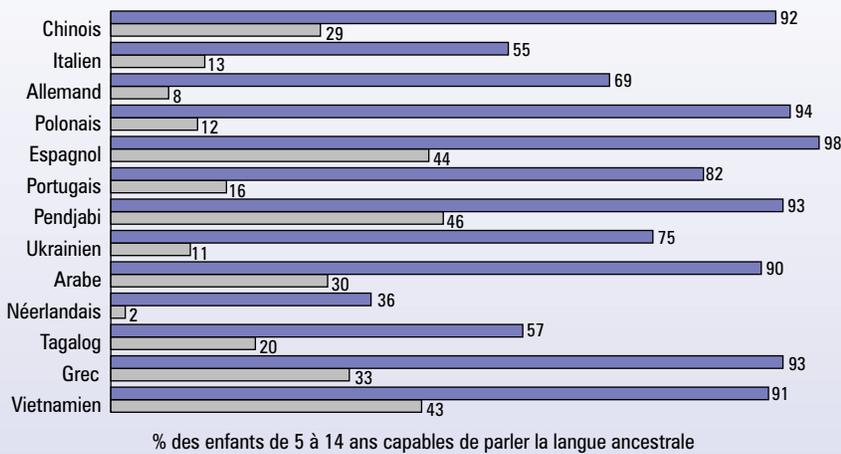
beaucoup plus tendance à connaître la langue ancestrale. Il apparaît qu'un grand nombre d'enfants apprennent la langue maternelle de leurs parents comme langue seconde.

L'incapacité de parler les langues officielles contribue au maintien des langues ancestrales des communautés
Il est important de préserver sa langue ancestrale pour des raisons culturelles; cependant, la connaissance d'une des deux langues officielles est générale-

ment le meilleur moyen de parvenir à l'intégration économique et d'améliorer les perspectives d'avenir de sa famille. Le Recensement de 1996 indique toutefois que le pourcentage de personnes incapables de parler l'une ou l'autre des deux langues officielles était plus élevé qu'à tout autre moment au cours du XX^e siècle³.

3. Cela était largement attribuable à la forte immigration survenue durant la première moitié des années 90.

Langue maternelle des parents



Nota : Les données sont fondées sur des réponses uniques seulement.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

Lorsqu'un grand nombre de personnes d'un même groupe linguistique sont incapables de parler l'une ou l'autre des deux langues officielles, les membres de cette communauté se parlent alors dans leur langue maternelle. Cela a pour effet d'accroître l'usage de cette langue. À titre d'exemple, une des raisons pour lesquelles le taux d'utilisation de la langue chinoise est si élevé est que 1 personne sur 5, dont le chinois est la langue maternelle, ne parle ni le français ni l'anglais.

Fait intéressant à souligner, cette situation ne vaut pas uniquement pour les groupes d'immigrants nouvellement arrivés au pays. Environ 1 Canadien sur 6 de langue maternelle portugaise et environ 1 Canadien sur 10 dont l'italien est la langue maternelle sont incapables de converser en français ou en anglais. Ce phénomène peut être relié à l'activité sur le marché du travail. En effet, une étude antérieure a révélé qu'une forte proportion d'immigrants en provenance du sud de l'Europe, qui étaient incapables de parler le français ou l'anglais, étaient des femmes inactives ou des femmes qui occupaient un emploi manuel mal rémunéré pour

lequel la connaissance d'une des deux langues officielles n'était pas essentielle⁴.

Résumé

Vers la fin du XX^e siècle, une forte augmentation tant du nombre que de la diversité des langues ancestrales parlées au Canada a été observée. L'immigration en provenance de pays non européens a fortement contribué à l'expansion des langues d'origine non européenne; ainsi, près de 8 immigrants sur 10 arrivés au Canada entre 1991 et 1996 venaient de pays autres que l'Europe ou les États-Unis.

Un certain nombre de facteurs influent sur la tendance à transmettre la langue ancestrale à la génération suivante, comme le temps passé au Canada et le degré d'exposition à la langue parlée par la majorité de la population. Cette tendance est aussi fortement liée à l'exogamie, c'est-à-dire la propension

4. B. Harrison, *Non-English Speaking Immigrants in Ontario, 1981: Socio-Economic Characteristics*, Toronto, ministère des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs de l'Ontario, 1985.

à se marier avec une personne appartenant à un groupe linguistique différent. Les enfants de parents ayant la même langue ancestrale sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à parler cette langue que les enfants de mariages exogames. Or, la probabilité de se marier avec une personne d'un autre groupe linguistique s'accroît à mesure que la durée de séjour au Canada augmente, et cela a pour effet de réduire la probabilité que les enfants parlent la langue ancestrale.

Les opinions divergent quant à savoir si les nouveaux immigrants au Canada suivront une voie similaire à celle tracée par leurs prédécesseurs, car ici entrent en jeu un certain nombre de facteurs qui ont différents effets sur le maintien d'une langue. Par le passé, une large concentration des groupes ethniques dans certains quartiers et certains segments du marché du travail a eu tendance à favoriser la préservation de la langue, et il est probable que cette tendance se poursuivra. D'un autre côté, les enfants des immigrants passeront beaucoup de temps devant leur ordinateur personnel, où une quantité appréciable d'information leur est présentée en français et en anglais — une activité qui accélère l'apprentissage d'une langue officielle. Cependant, Internet pourrait leur donner davantage accès à de l'information dans leur langue ancestrale, contribuant ainsi à améliorer leur connaissance de la langue de leurs parents et de leurs grands-parents.

Brian Harrison a commencé son étude des langues ancestrales alors qu'il était analyste principal à la Division de la démographie de Statistique Canada. Il travaille maintenant pour la Division de la statistique sociale, du logement et des familles.

L'activité sportive chez les enfants : une affaire de famille

par Frances Kremarik

« Quoi, tu fais partie d'une équipe de rugby? » Les enfants adorent pratiquer des activités différentes, parfois avec et parfois sans la permission de leurs parents. Mais, peu importe ce qu'en pensent les parents, il est probable que les enfants ne décident pas de se joindre à une équipe sportive par caprice. Certes, avoir du plaisir et se sentir bien sont probablement les principaux facteurs qui influent sur la décision d'un enfant de pratiquer un sport¹, mais le contexte familial y est aussi pour quelque chose.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'inspire des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 sur l'emploi du temps. Dans le cadre de cette enquête, on a interviewé près de 11 000 Canadiens de 15 ans et plus provenant des 10 provinces sur leur emploi du temps et sur les personnes qui les accompagnaient durant leurs activités au cours d'une journée. Les données recueillies portaient notamment sur les activités sportives pratiquées par les membres du ménage. Les répondants devaient indiquer si eux-mêmes ou tout autre membre de leur famille avaient pratiqué régulièrement un sport au cours des 12 derniers mois. Ils devaient également indiquer si eux-mêmes ou tout autre membre de leur famille avaient participé à un sport amateur en qualité d'entraîneur, d'officiel, d'arbitre, de juge, d'administrateur ou d'assistant. Quelque 2 200 répondants de ménages comptant au moins un enfant de 5 à 14 ans ont ainsi été recensés afin d'étudier la participation des enfants à un sport, tout en tenant compte des diverses caractéristiques des parents et des ménages.

Sport : Principalement un sport d'équipe ou un sport organisé comme le hockey, le basketball, le baseball, le golf, la natation de compétition, le ski alpin, le soccer, le volleyball et le tennis. Un certain nombre d'activités physiques récréatives populaires n'ont pas été définies comme un sport aux fins de l'enquête et aucune donnée n'a donc été recueillie sur ces activités; c'est le cas notamment de la marche à pied, de la danse aérobique, de l'aquaforme, du cyclisme pratiqué comme loisir ou moyen de transport, du culturisme, de la randonnée pédestre, du jogging et de la planche à roulettes.

Sportif : Parent ou enfant qui pratique régulièrement un sport organisé. Une participation régulière s'entend ici d'une activité pratiquée au moins une fois par semaine pendant la saison ou durant une certaine partie de l'année. Il est possible que des parents et des enfants qualifiés d'« inactifs » soient en fait très actifs physiquement et que leurs activités soient exclues de la définition de sport aux fins de l'enquête.

Administrateur bénévole ou bénévole : Parent qui participe à un sport amateur en assumant un rôle auxiliaire ou de soutien, comme celui d'entraîneur, d'officiel, d'arbitre, de juge, d'administrateur ou d'assistant, au sein d'une organisation structurée.

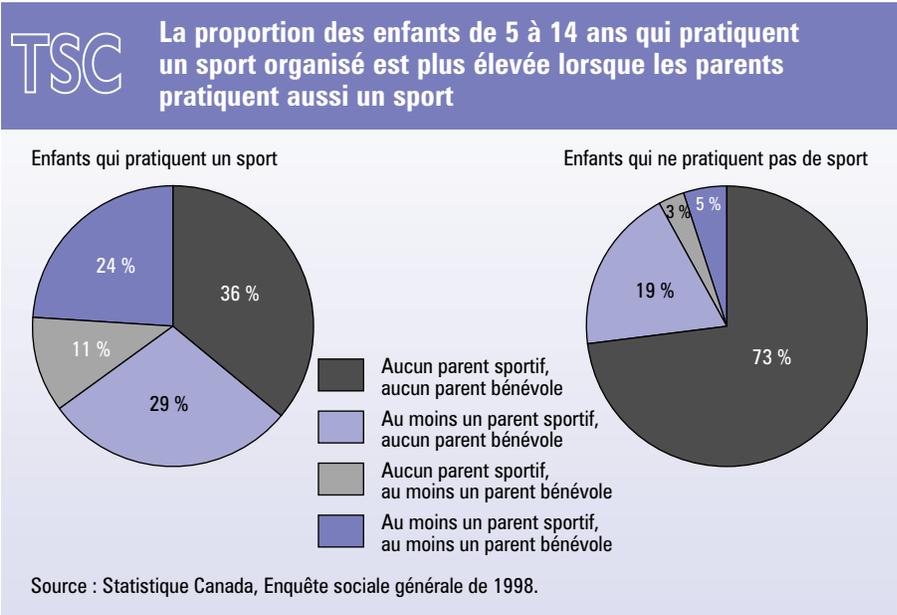
Le milieu familial peut, en effet, fortement influencer le désir d'un enfant de s'adonner à une activité sportive organisée, et l'appui des parents peut avoir une importance capitale sur la poursuite d'une activité durant l'enfance et l'adolescence². En outre, les parents qui valorisent l'activité physique aux yeux de leurs enfants peuvent exercer sur eux une influence durable³. Le présent article s'inspire des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 et examine les caractéristiques des ménages ayant des enfants de 5 à 14 ans qui pratiquent un sport, en s'intéressant tout particulièrement à la participation des parents au sport.

Tel père, tel fils...

En 1998, environ 54 % des enfants canadiens de 5 à 14 ans qui vivaient dans des familles biparentales ou monoparentales — soit près de 2,2 millions — pratiquaient régulièrement une activité sportive organisée. De plus, près de 48 % de ces enfants actifs avaient pratiqué plus d'un sport durant l'année.

Le soccer était le sport le plus populaire auprès des enfants de 5 à 14 ans, 31 % des enfants actifs le pratiquant régulièrement. Venaient ensuite la natation et le hockey, *ex æquo* au deuxième rang, avec chacun 24 %. Au bas de la liste des 10 sports les plus populaires figurent le patinage artistique et le karaté (6 % chacun), le volleyball (5 %) et le cyclisme (3 %).

Les enfants actifs vivaient généralement dans des familles qui favorisent l'activité : près des deux tiers d'entre eux (1,4 million) avaient au moins un parent qui participait à un sport organisé. Le plus souvent, les parents étaient eux-mêmes sportifs; d'autres étaient administrateurs bénévoles (par exemple, entraîneur, gérant, collecteur de fonds) ou à la fois sportifs et bénévoles. Fait peu étonnant, on comptait beaucoup moins d'enfants inactifs (27 %) lorsque les parents participaient à un sport⁴.



TSC Le soccer, la natation et le hockey sont les sports les plus populaires chez les enfants de 5 à 14 ans

Les 10 sports les plus populaires	% ¹
Soccer	31
Natation	24
Hockey	24
Baseball	22
Basketball	13
Ski alpin	7
Patinage artistique	6
Karaté	6
Volleyball	5 ²
Cyclisme	3 ²

1. Le total ne correspond pas à 100 en raison des réponses multiples. À titre d'exemple, environ la moitié de l'ensemble des enfants actifs pratiquent plus d'un sport.
2. Grande variabilité d'échantillonnage.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

1. R. Martens, « Turning Kids on to Physical Activity for a Lifetime », *Quest*, vol. 48, n° 3, 1996, p. 303 à 310.
2. S. Martin, A. Jackson, P. Richardson et K. Weiller, « Coaching Preferences of Adolescent Youths and Their Parents », *Journal of Applied Sports Psychology*, vol. 11, 1999, p. 247 à 262.
3. G.J. Welk, « The Youth Physical Activity Model: A Conceptual Bridge Between Theory and Practice », *Quest*, vol. 51, 1999, p. 5 à 23.
4. À noter qu'une personne « inactive » (parent ou enfant) peut en fait participer très activement à des activités récréatives comme la course, la randonnée pédestre, le cyclisme pratiqué comme loisir ou encore suivre des cours de conditionnement physique ou de danse aérobique. Cependant, ce type d'activités non compétitives n'ont pas été classées parmi les sports dans l'ESG.

On pourrait aussi s'attendre à ce que la structure familiale influe sur la participation des enfants à un sport organisé, car il est sans doute plus facile de partager les responsabilités entre les deux parents — par exemple conduire l'enfant aux séances d'entraînement et le ramener à la maison, assister aux parties ou aux compétitions. On remarque toutefois que le taux de participation est équivalent, que l'enfant vive dans une famille biparentale (54 %) ou monoparentale (53 %).

Le taux de participation ne semble pas varier non plus, selon que c'est le père ou la mère qui participe à un sport. Dans les ménages biparentaux où seul le père participait (en tant que sportif ou administrateur), 66 % des enfants participaient à des sports organisés, comparativement à un taux légèrement supérieur à 64 % dans les ménages où seule la mère participait. Dans le cas des familles monoparentales, plus de 81 % des enfants dont la mère était active (athlète ou administratrice bénévole) participaient à des activités sportives organisées⁵.

En revanche, le taux de participation des enfants à une activité sportive varie en fonction du genre de participation des parents. Ainsi, 64 % des enfants dont au moins un des parents était sportif pratiquaient également un sport. La proportion des enfants actifs augmentait à 83 % quand au moins un parent aidait comme administrateur bénévole; cette proportion atteignait 86 % lorsque les parents étaient à la fois sportifs et bénévoles. À l'opposé, dans les ménages où aucun parent ne participait à un sport organisé, seulement 36 % des enfants étaient actifs.

Le taux de participation beaucoup plus élevé chez les enfants de parents bénévoles s'explique facilement. En effet, le succès d'un grand nombre d'organisations sportives repose sur les bénévoles. Les parents font la majeure partie du travail bénévole au sein des organisations sportives pour



La pratique d'un sport par les enfants varie selon la participation des parents

Participation des parents	% des enfants de 5 à 14 ans actifs
Ensemble des familles	54
Aucun parent sportif, aucun bénévole	36
Au moins un parent sportif, aucun bénévole	64
Aucun parent sportif, au moins un bénévole	83
Au moins un parent sportif, au moins un bénévole	86
Familles biparentales	54
Aucun parent sportif, aucun bénévole	35
Au moins un parent sportif, aucun bénévole	64
Aucun parent sportif, au moins un bénévole	83
Au moins un parent sportif, au moins un bénévole	85
Familles monoparentales	53
Ni sportif ni bénévole	41
Sportif, bénévole ou les deux	76

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

enfants, cette participation étant presque implicite au moment où l'enfant décide de se joindre à l'équipe. Ainsi, les parents assument les fonctions d'entraîneur, de gérant d'équipe, d'arbitre, de collecteurs de fonds, etc. Il se peut également que le parent bénévole soit un ancien sportif qui, en assumant une fonction administrative, conserve des attaches avec son ancien sport.

Il arrive souvent que les enfants et les parents pratiquent le même sport, bien que le principe de l'autodétermination suppose que les enfants préfèrent pratiquer un sport qu'ils auront eux-mêmes choisi. Dans les familles où parents et enfants pratiquaient un sport, plus de 30 % des enfants avaient au moins un sport en commun avec un de leurs parents.

Le revenu familial est un autre facteur important de la participation aux activités sportives

La pratique d'un sport organisé peut occasionner des dépenses (achat d'équipement, paiement d'une

cotisation, frais de déplacement, etc.) qui peuvent varier entre plusieurs dizaines et des milliers de dollars. Bien que des recherches menées aux États-Unis portent à croire que le coût de l'équipement ou le manque d'équipement n'ont aucun effet dissuasif sur la participation d'un enfant⁶, une étude canadienne récente estime sérieusement que le revenu constitue un obstacle pour les enfants qui vivent dans un ménage à faible revenu⁷.

Les données de l'ESG viennent corroborer les conclusions des études

5. Le taux de participation des enfants vivant dans une famille monoparentale dirigée par un homme n'a pu être calculé, l'échantillon étant trop petit pour produire des estimations fiables.

6. G.J. Welk, « The Youth Physical Activity Model: A Conceptual Bridge Between Theory and Practice », *Quest*, vol. 51, 1999, p. 5 à 23.

7. D. Offord, E. Lipman et E. Duku, *Sports, The Arts and Community Programs: Rates and Correlates of Participation*, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa, 1998, p. 19.

Âge de l'enfant		Rapport de cotes
5		1,0
6		1,2*
7		2,0
8		2,1
9		2,8
10		2,4
11		3,7
12		3,2
13		2,5
14		3,4
Revenu/activité¹		
Moins de 40 000 \$	Deux parents inactifs	1,0
	Mère active, père inactif	1,5*
	Père actif, mère inactif	1,2*
40 000 \$ à 79 999 \$	Deux parents actifs	4,8
	Deux parents inactifs	1,2*
	Mère active, père inactif	3,6
80 000 \$ et plus	Père actif, mère inactif	3,9
	Deux parents actifs	13,3
	Deux parents inactifs	1,5
	Mère active, père inactif	3,9
	Père actif, mère inactif	5,4
	Deux parents actifs	12,2

* Différence non statistiquement significative par rapport au groupe de référence.

1. Participation en tant que sportif, bénévole ou les deux.

Nota : Ce tableau indique la probabilité qu'un enfant fasse régulièrement du sport en fonction de la probabilité pour un groupe de référence (rapport de cotes), lorsque toutes les autres variables dans l'analyse sont maintenues constantes. Le groupe de référence est indiqué en caractères gras pour chaque caractéristique.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

canadiennes. De fait, seulement 49 % des enfants vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ pratiquaient un sport, comparativement à 73 % chez les enfants de ménages ayant un revenu supérieur à 80 000 \$. De plus, même si environ 1 enfant sur 5 issu de ménages dont le revenu est faible ou élevé joue au hockey, les enfants vivant dans un

ménage touchant un revenu inférieur à 40 000 \$ étaient proportionnellement plus nombreux à pratiquer un sport relativement peu coûteux (comme le baseball et le basketball) que les enfants vivant dans des ménages dont le revenu dépasse 80 000 \$. De même, la proportion des enfants qui faisaient du ski alpin et de la natation était plus élevée dans les

familles à revenu élevé que dans celles à faible revenu.

Qu'est-ce qui influence le plus la pratique d'un sport par les enfants?

On a utilisé une analyse de régression logistique pour estimer la probabilité qu'un enfant pratique un sport organisé, après neutralisation des effets de certaines caractéristiques. Le modèle n'a été élaboré que pour les ménages à deux parents, les parents étant définis comme actifs s'ils étaient sportifs, administrateurs bénévoles ou les deux (aucun modèle n'a été élaboré pour les familles monoparentales en raison du manque de données).

Les résultats obtenus indiquent que la probabilité qu'un enfant s'adonne à un sport augmente de façon constante à partir de l'âge de sept ans et que la participation à un sport est alors beaucoup plus élevée qu'à l'âge de cinq ans. Ce fait peut être attribuable au plus grand nombre d'activités sportives organisées offertes aux enfants plus âgés.

Ce qui est vraiment important, c'est que les résultats montrent que l'activité des parents et le revenu élevé sont des prédicteurs essentiels à la participation d'un enfant à un sport organisé. Ainsi, la probabilité de pratiquer un sport est plus de 12 fois plus élevée chez les enfants dont les deux parents sont actifs et touchent un revenu d'au moins 80 000 \$ que chez les enfants de parents inactifs dont le revenu est inférieur à 40 000 \$. Pourtant, même dans les ménages à faible revenu, la probabilité est 4,8 fois plus élevée lorsque les deux parents sont actifs. Par contre, lorsque les parents ne pratiquent aucun sport, le revenu du ménage a peu d'incidence sur la probabilité que l'enfant pratique un sport.

Pourquoi le sport est-il bénéfique aux enfants?

L'activité physique — qu'il s'agisse de jouer dans une équipe de soccer ou de

faire une randonnée à bicyclette en famille — a des effets bénéfiques immédiats et des effets bénéfiques à long terme sur la santé des enfants. L'effet le plus important à court terme est que l'activité physique aide à combattre l'obésité infantile, une situation qui ne cesse de s'aggraver depuis 1980⁸. Non seulement les enfants qui deviennent obèses risquent-ils de l'être également à l'âge adulte, mais plus l'obésité se manifeste tôt, plus cette probabilité est grande⁹. En outre, la manifestation précoce de l'obésité chez les enfants entraîne l'apparition d'affections qui ne touchaient auparavant que les adultes, comme le diabète de type II, que l'on observe aujourd'hui chez les enfants.

Les bienfaits de la pratique d'un sport organisé semblent agir au-delà de la condition physique. Des recherches menées dans d'autres pays indiquent en effet que les jeunes qui font du sport sont moins susceptibles d'avoir des comportements à risque¹⁰. Les sports d'équipe peuvent également fournir un environnement qui permet à l'enfant de s'intégrer dans

un groupe et de s'y développer. Par exemple, des chercheurs menant une étude sur des enfants souffrant d'hyperactivité avec déficit de l'attention qui étaient inscrits à un camp de sports ont constaté que les interventions de faible intensité comportant des séances d'enseignement et de renforcement positif donnaient des résultats positifs¹¹.

Résumé

Plus de la moitié des enfants de 5 à 14 ans au Canada pratiquent un sport organisé comme le soccer, la natation, le hockey, le basketball et le baseball. Les enfants sont proportionnellement plus nombreux à participer si le contexte familial est favorable à la pratique d'activités sportives. Ainsi, les enfants issus de familles dont les parents participent à un sport organisé (en qualité de sportif ou d'administrateur bénévole) sont beaucoup plus susceptibles de participer à un sport que les autres enfants. Cependant, le revenu familial joue aussi un rôle important sur la participation des enfants à un sport. Le fait de disposer des sommes suffisantes permet aux enfants d'avoir davantage la chance de s'amuser en pratiquant un sport.



Frances Kremarik est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

8. K.M. Flegal, « The obesity epidemic in children and adults: current evidence and research issues », *Medicine & Science in Sports & Exercise*, supplément, vol. 31, n° 11, 1999, p. s510 et s511.
9. « Med Watch », *Globe & Mail*, 25 janvier 2000, section R, p. 8.
10. T. Thorlindsson, « Sport participation, smoking and drug and alcohol use among Icelandic youth », *Sociology of Sport Journal*, vol. 6, 1999, p. 136 à 143; D.N. Hasted et autres, « Youth sport participation and deviant behaviour », *Sociology of Sport Journal*, vol. 1, 1984, p. 366 à 373; K.E. Miller et autres, « Sports, sexual behaviour, contraceptive use and pregnancy among female and male high school students: Testing cultural resource theory », *Sociology of Sport Journal*, vol. 16, 1999, p. 366 à 387.
11. S. Hupp et D. Reitman, « Improving sports skills and sportsmanship in children diagnosed with attention-deficit/hyperactivity disorder », *Child & Family Behavior Therapy*, vol. 2, n° 3, 1999, p. 35 à 51.



Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS au 1 800 263-1136

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
 Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
 Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
 Montréal (QC) : (514) 283-5725
 Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
 Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
 Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
 Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
 Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
 Regina (Sask.) : (306) 780-5405
 Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
 Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
 Télécopieur : (780) 495-5318

Sud de l'Alberta
 Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
 Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
 Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
 Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
 (613) 951-8116
 Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

**Division des opérations et de l'intégration
 Gestion de la circulation
 Statistique Canada
 120, avenue Parkdale
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0T6**



Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.



Le tiers des dépenses alimentaires consacrées aux repas pris à l'extérieur

Durant les années 90, les Canadiens ont consacré une plus forte proportion de leur budget alimentaire aux repas pris à l'extérieur qu'ils ne l'avaient fait au cours de la décennie précédente. Ainsi, pour chaque tranche de 100 \$ alloués à l'alimentation en 1998, en moyenne 34,60 \$ l'ont été pour des repas pris à l'extérieur, comparativement à 32,70 \$ en 1989. Les personnes qui vivent seules, qui disposent d'un revenu plus élevé et qui n'ont pas d'enfant sont les plus susceptibles de manger au restaurant. On observe cependant des différences significatives entre les provinces, les résidents des provinces de l'Atlantique dépensant relativement moins au restaurant, tandis que les habitants de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Alberta dépensent davantage à ce chapitre. Les fournisseurs de services de restauration et les magasins d'alimentation se sont adaptés à l'évolution des préférences des consommateurs. Ainsi, on compte aujourd'hui un plus grand nombre de services de prêt-à-manger, de services de livraison, de comptoirs de commandes à emporter, de restauravolants et de plats préculisés.

Indicateurs des services, quatrième trimestre de 1999, Statistique Canada, produits n^{os} 63-016-XPB et 63-016-XIB (Internet : www.statcan.ca) au catalogue.



Les causes entendues devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes sont plus longues à résoudre

En 1998-1999, les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes ont traité près de 400 000 causes, ce qui représente une baisse de plus de 11 % par rapport à 1994-1995. Cependant, le règlement d'environ 30 % de ces causes a nécessité au moins six comparutions devant les tribunaux, alors que la

proportion n'avait été que de 23 % cinq ans plus tôt. De plus, des accusations multiples ont été portées dans 47 % de ces causes, là aussi en hausse par rapport à 1994-1995 (44 %). Or, les causes qui comptent plus d'une accusation sont plus longues à instruire et elles ont nécessité en moyenne 5,2 comparutions en 1998-1999, comparativement à 4,3 comparutions pour les causes comportant une seule accusation. Enfin, plus du tiers (35 %) des condamnations ont été assorties d'une peine d'emprisonnement. Bien que cela ne représente qu'une faible augmentation des condamnations menant à un emprisonnement, la durée médiane des peines d'emprisonnement s'est accrue sensiblement, passant de 30 jours en 1994-1995 à 45 jours en 1998-1999. (Nota : D'après les données obtenues auprès des tribunaux de sept provinces et des deux territoires, excluant la Colombie-Britannique, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.)

Juristat : Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 1998-1999, Statistique Canada, produits n^{os} 85-002-XPB et 85-002-XIF (Internet : www.statcan.ca) au catalogue.



La majorité des élèves qui suivent un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté sont des garçons

En 1994-1995, environ 1 enfant canadien sur 10 du primaire a reçu un enseignement à l'enfance en difficulté en raison d'un problème qui nuisait à sa capacité d'effectuer le travail en classe. Le plus souvent, les enfants ayant des besoins particuliers présentaient des troubles d'apprentissage (51 %); venaient ensuite les problèmes affectifs ou de comportement (23 %). Les garçons représentaient près des deux tiers des élèves du primaire qui avaient des besoins particuliers. Dans la majorité des cas (59 %), les programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté étaient offerts en classe ordinaire, une partie seulement de l'enseignement étant

offert dans une salle d'enseignement spécialisé ou une classe clinique. En général, les enseignants classent les élèves qui reçoivent un enseignement à l'enfance en difficulté parmi les derniers du groupe, et ce, dans tous les domaines de rendement scolaire. Cependant, la plupart des élèves qui suivaient un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté étaient heureux d'aller à l'école. Les enfants issus de familles ayant un faible statut socioéconomique ou de familles monoparentales étaient les plus susceptibles de recevoir un enseignement à l'enfance en difficulté.

Revue trimestrielle de l'éducation, vol. 6, n^o 2, hiver 1999, Statistique Canada, produit n^o 81-003-XPB au catalogue.



Dans l'ensemble, le tabagisme est en baisse, sauf chez les adolescents

Entre 1985 et 1999, on a observé une baisse significative du taux de tabagisme au Canada, celui-ci ayant diminué d'environ 10 points de pourcentage, essentiellement depuis 1994. Dans l'ensemble, la baisse a été plus forte chez les hommes de 15 ans et plus que chez les femmes du même âge, bien que la prévalence actuelle de l'usage du tabac soit en fait plus élevée chez les hommes (27 % comparativement à 23 % pour les femmes, en 1999). Les baisses les plus appréciables ont été observées chez les Canadiens de 45 à 64 ans, chez qui le taux de tabagisme a diminué d'environ 36 % à 21 %, cette baisse se produisant principalement entre 1996 et 1999. Contrairement à la situation observée chez les adultes plus âgés, l'usage du tabac chez les jeunes de 15 à 19 ans a progressé de 6,5 points de pourcentage entre 1991 et 1994. Depuis, les taux dans ce groupe d'âge sont demeurés stables.

Rapport sur la prévalence de l'usage de la cigarette au Canada, de 1985 à 1999, Statistique Canada, produit n^o 82F0077XIF au catalogue.



Peu de différence entre les tendances touristiques des familles et des adultes qui voyagent seuls

La voiture est le mode de transport le plus utilisé par les adultes au Canada, qu'ils voyagent seuls ou avec des enfants. Cependant, les déplacements faits par des adultes seulement sont en moyenne 120 kilomètres plus longs que ceux faits en famille. En revanche, les familles sont plus actives; elles visitent des parcs d'attractions, des zoos, des parcs nationaux et des lieux historiques et participent à des activités extérieures et aquatiques, font de la natation ainsi que de la randonnée pédestre, et ce, bien plus souvent que ne le font les adultes seuls. Les États-Unis représentent la destination de choix des familles canadiennes, 85 % des voyages à l'étranger se faisant à destination de ce pays; il en va de même des adultes qui voyagent seuls, lesquels toutefois sont plus susceptibles d'opter pour une destination outre-mer (25 % contre 15 %). En effet, pour des adultes seulement, un voyage outre-mer coûte deux fois plus cher qu'une visite aux États-Unis (soit 1 300 \$ par personne, par voyage, contre 600 \$); toutefois, dans le cas d'une famille, il en coûte trois fois plus cher pour voyager outre-mer (900 \$ par personne contre seulement 300 \$).

Info-voyages (Touriscope), vol. 19, n^o 2, printemps 2000, Statistique Canada, produits n^{os} 87-003-XPB et 87-003-XIF (Internet : www.statcan.ca) au catalogue.

L'espérance de vie sans dépendance au Canada

par Laurent Martel et Alain Bélanger

En 1901, une femme née au Canada pouvait espérer vivre en moyenne jusqu'à 50 ans et un homme, jusqu'à 47 ans. À cette époque, seulement 44 % des femmes et 38 % des hommes atteignaient l'âge de 65 ans. La minorité qui y parvenait pouvait espérer vivre environ 10 autres années.

Près d'un siècle plus tard, la situation a bien changé. Grâce à l'introduction des programmes de santé publique et aux nouvelles connaissances et interventions médicales (notamment la vaccination), les maladies infectieuses et parasitaires qui étaient répandues au Canada au début des années 1900 sont devenues pratiquement inexistantes. Aujourd'hui, un garçon peut espérer, à sa naissance, vivre en moyenne 75,7 ans, alors que cette moyenne est de 81,4 ans pour une fille¹. Plus de 80 % des hommes et près de 90 % des femmes franchissent le cap des 65 ans. Comme le fait d'atteindre l'âge de la retraite est devenu un phénomène courant, une nouvelle phase — « le troisième âge » — fait désormais partie du cycle de vie de la majeure partie de la population. Cette période, qui est vécue en bonne santé, sans obligations de travail, peut être

vouée à l'accomplissement de buts personnels. C'est seulement au « quatrième âge » qu'une personne voit sa santé se détériorer à tel point que ses activités sont limitées.

Cet accroissement de la longévité prévue est certes encourageant sur le plan personnel, mais il soulève des préoccupations sur le plan social, notamment en ce qui concerne la fécondité en dessous du taux de remplacement², alors que la proportion des personnes âgées est en pleine croissance par rapport à l'ensemble de la population. Les autorités en matière de santé appréhendent déjà une hausse considérable des coûts des soins de santé et des services connexes, lorsque l'état de santé de ces personnes âgées commencera à se détériorer. Cependant, ce n'est pas avant 2011 que commencera vraiment à s'accélérer le vieillissement de

Le présent article s'inspire de l'étude « Une analyse de l'évolution de l'espérance de vie sans dépendance au Canada entre 1986 et 1996 », qui a été publiée dans le *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1998-1999*, produit n° 91-209-XPB au catalogue de Statistique Canada.

la population canadienne, alors que les premières personnes de la génération du baby-boom atteindront l'âge de 65 ans.

Le présent article s'appuie sur la mesure de l'espérance de vie sans dépendance pour déterminer si les années supplémentaires de vie qui ont été gagnées au cours de la dernière décennie sont des années vécues en bonne santé. On y définit quatre différents états de santé — sans

1. Estimations pour 1996. *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 11, n° 3, hiver 1999.

2. La fécondité en dessous du taux de remplacement (nombre d'enfants nécessaires pour maintenir le taux de population actuel) est de 2,1 enfants par femme. En 1998, le taux de fécondité du Canada était inférieur à 1,6 enfant par femme.

Les données sur lesquelles repose le présent article proviennent de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) de 1986 et de 1991, ainsi que de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de 1996-1997. L'ESLA a été réalisée afin de constituer une base de données nationale sur les incapacités et de recueillir des données sur la nature et la gravité des incapacités, les obstacles aux activités de la vie quotidienne, l'utilisation des appareils fonctionnels et les besoins dans ce domaine, ainsi que sur les frais occasionnés par l'incapacité. L'ENSP de 1996-1997 avait pour but de recueillir de l'information sur l'état de santé des Canadiens; cette enquête comportait des questions détaillées sur divers sujets tels que l'état de santé, les limitations d'activités, la présence de problèmes de santé chroniques, la consultation de professionnels de la santé, la consommation de médicaments, ainsi que le bien-être mental et psychologique.

Espérance de vie : Nombre prévu d'années de vie qui restent, selon les conditions de mortalité actuelles.

Espérance de vie sans dépendance : Nombre prévu d'années de vie sans dépendance, selon les conditions de mortalité et de morbidité actuelles. Cet indicateur est calculé en multipliant la prévalence de chaque état de santé dans la population par le nombre d'années-personnes d'après les tables de survie¹.

État de santé : État de santé d'une personne en fonction de son degré de dépendance à l'égard de l'aide qu'elle reçoit des autres. Quatre états de santé ont été définis aux fins de la présente étude :

Sans dépendance/bonne santé : Inclut les personnes qui déclarent ne pas avoir besoin d'aide, sauf peut-être pour les travaux ménagers lourds.

Dépendance modérée : Inclut les personnes qui ont besoin d'aide pour préparer les repas, faire des courses ou des travaux ménagers quotidiens.

Dépendance grave : Inclut les personnes qui ont besoin d'un niveau élevé d'aide, notamment pour se déplacer ou pour leurs soins personnels.

Dépendance qui nécessite un placement en établissement : Inclut les personnes qui vivent dans un établissement où elles peuvent recevoir les soins spécialisés dont elles ont besoin, étant donné le très grand niveau d'aide qu'elles requièrent. (Le nombre de personnes vivant dans un établissement de santé a été estimé à partir des recensements des années correspondantes.)

Mortalité : Action de la mort sur la population.

Morbidité : Action de la maladie sur la population.

1. Selon la méthode décrite par D.F. Sullivan, « A Single Index of Mortality and Morbidity », *HSMHA, Health Reports*, vol. 86, 1971, p. 347 à 354.

Vivre plus longtemps ne signifie pas nécessairement vivre en bonne santé

Bien que l'espérance de vie n'ait cessé d'augmenter tout au long du XX^e siècle, cette prolongation ne s'est pas nécessairement accompagnée d'une hausse similaire de l'espérance de vie en santé. L'espérance de vie étant un indicateur de la mortalité, il est devenu courant de lier l'augmentation de l'espérance de vie à l'amélioration de l'état de santé d'une population. Or, cette association positive implicite entre la mortalité et la morbidité — c'est-à-dire l'allégation voulant que les personnes vivent plus longtemps parce qu'elles sont en meilleure santé — est loin d'être certaine. En effet, selon la théorie de « l'expansion de la morbidité »³, les maladies dégénératives ou chroniques qui frappent les personnes âgées continueront d'être répandues, et les progrès de la médecine et de la technologie feront en sorte que les personnes âgées vivront plus longtemps dans un état d'invalidité ou de dépendance. Cette hypothèse laisse donc entrevoir que la prolongation de la longévité pourrait de plus en plus être synonyme d'augmentation du nombre d'années de vie caractérisées par une détérioration de la santé physique ou mentale.

À cette hypothèse s'oppose la théorie de la « durée de vie limite », selon laquelle il existe une limite déterminée à l'espérance de vie et qu'il ne sera jamais possible de la prolonger bien au-delà de 85 ans. Or, si la prolongation de la durée de vie en

3. L.M. Verbrugge, « Longer Life but Worsening Health? Trends in Health and Mortality of Middle-Aged and Older Persons », *Milbank Memorial Fund Quarterly / Health and Society*, vol. 62, n° 3, 1984, p. 475 à 519; E.M. Crimmins, « Are Americans Healthier as Well as Longer-Lived? », *Journal of Insurance Medicine*, vol. 22, n° 2, 1990, p. 89 à 92; S.J. Olshansky, M.A. Rudberg, B.A. Carnes, C.K. Cassel et J.A. Brody, « Trading Off Longer Life for Worsening Health », *Journal of Aging and Health*, vol. 3, n° 2, 1991, p. 194 à 216.

dépendance, dépendance modérée, dépendance grave et en établissement — et on estime le nombre d'années que

les personnes âgées au Canada peuvent s'attendre à vivre dans chacune des catégories de ces états de santé.

général est vraiment limitée, alors tout progrès réalisé dans l'avenir consisterait principalement en une diminution du nombre de maladies. Les tenants de cette hypothèse croient que l'on peut aspirer à une meilleure qualité de vie durant le « troisième âge » en adoptant un mode de vie sain, par exemple en ne fumant pas et en faisant régulièrement de l'activité physique, ce qui pourrait retarder, voire prévenir, l'apparition de maladies chroniques. En d'autres mots, même si les gens ne vivront pas beaucoup plus longtemps qu'aujourd'hui, ils vivront plus longtemps en bonne santé⁴.

Amélioration de l'espérance de vie sans dépendance

Au Canada, les taux de mortalité chez les jeunes enfants, les jeunes et les adultes actifs ont atteint des niveaux qui pourront difficilement diminuer davantage. Il est donc fort probable que l'amélioration future de l'espérance de vie résultera des progrès qui seront faits durant l'étape de la vieillesse. De fait, des gains considérables ont été réalisés à ce sujet en une seule décennie.

En 1986, un homme de 65 ans pouvait espérer vivre en moyenne 15 années de plus, dont 80 % (soit 12 ans) sans dépendance. De son côté, une femme de 65 ans pouvait s'attendre à vivre encore 19,4 ans, dont 66 % (12,7 ans) en bonne santé.

En 1996, l'espérance de vie d'un homme de 65 ans avait augmenté de 1,1 an, et ce dernier pouvait espérer vivre la majeure partie de cette durée supplémentaire (0,7 an) sans dépendance. Chez les femmes de 65 ans,

4. J.F. Fries, « Aging, Natural Death, and the Compression of Morbidity », *New England Journal of Medicine*, vol. 303, n° 3, 1983, p. 130 à 135; « The Compression of Morbidity », *Milbank Memorial Fund Quarterly / Health and Society*, vol. 61, n° 3, 1989, p. 397 à 419; « The Compression of Morbidity: Near or Far? », *Milbank Quarterly*, vol. 67, n° 2, p. 208 à 232.

TSC L'espérance de vie sans dépendance à 65 ans s'est améliorée pour les hommes et les femmes						
	Hommes			Femmes		
	Espérance de vie	Espérance de vie sans dépendance	Années prévues avec dépendance	Espérance de vie	Espérance de vie sans dépendance	Années prévues avec dépendance
Années de vie qui restent						
65 ans						
1986	15,0	12,0	3,0	19,4	12,7	6,7
1991	15,8	12,2	3,6	20,0	12,8	7,2
1996	16,1	12,7	3,4	20,0	13,5	6,5
Pourcentage des années restantes						
65 ans						
1986	100,0	80,0	20,0	100,0	65,8	34,2
1991	100,0	77,3	22,7	100,0	64,3	35,7
1996	100,0	78,8	21,2	100,0	67,6	32,4

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section de l'analyse et de la recherche.

TSC Conserver son autonomie dans une société vieillissante

Le fait d'aider les personnes à demeurer autonomes durant la vieillesse est sans doute la stratégie la plus efficace à adopter face au double défi que présentent le vieillissement de la population et les contraintes financières dans les services de santé. Cependant, les politiques de la santé axées sur un tel principe doivent s'appuyer sur une bonne compréhension des déterminants de la dépendance. L'Enquête nationale sur la santé de la population est une enquête longitudinale menée par Statistique Canada, qui permet aux chercheurs d'établir des liens de cause à effet entre l'état de santé d'une personne et son degré de dépendance, et qui contribue ainsi à l'approfondissement des connaissances dans ce domaine. De nouvelles études indiquent, par exemple, que certaines maladies chroniques (comme le diabète), un faible revenu, un faible niveau de scolarité et le fait d'avoir un excédent de poids ou d'être obèse augmentent la probabilité de devenir dépendant plus tard dans la vie¹. D'autres facteurs, comme la consommation de tabac ou le fait d'avoir souffert d'un accident vasculaire cérébral, présentent un double danger : de tels facteurs peuvent non seulement accroître la probabilité qu'une personne perde son autonomie, mais aussi réduire la chance que cette personne retrouve son autonomie plus tard.

Il semble presque certain que de saines habitudes de vie — non seulement au moment de la retraite, mais aussi tout au long de la vie — contribuent au maintien de l'autonomie des personnes âgées. À cet égard, il est fort probable que les personnes âgées de demain resteront autonomes plus longtemps que celles d'aujourd'hui, ayant été informées plus tôt sur les moyens à prendre pour conserver leur santé.

1. L. Martel, A. Bélanger et J.-M. Berthelot, « Risk factors associated with transitions between functional states: Some results from the NPHS longitudinal panel », 2000. Document présenté à l'occasion de la 12^e conférence REVES sur l'espérance de vie en santé intitulée Linking Policy and Science, tenue à Los Angeles, du 20 au 22 mars 2000.

l'espérance de vie globale s'est peu améliorée (0,6 an), probablement parce que leur espérance de vie était déjà élevée, mais les femmes ont néanmoins gagné 0,8 année de vie supplémentaire en bonne santé durant cette décennie.

Les changements quant à l'espérance de vie sans dépendance observés entre 1986 et 1996 laissent croire qu'il sera de plus en plus difficile de faire régresser le taux de mortalité chez les femmes, mais que des gains seront toujours possibles en ce qui a trait à l'amélioration de l'état de santé. Pour les hommes, par contre, chez qui l'espérance de vie est plus courte, on peut probablement s'attendre à des améliorations à la fois de la mortalité et de la morbidité. De plus, les résultats semblent également indiquer que le « troisième âge » diffère sensiblement chez les hommes et les femmes.

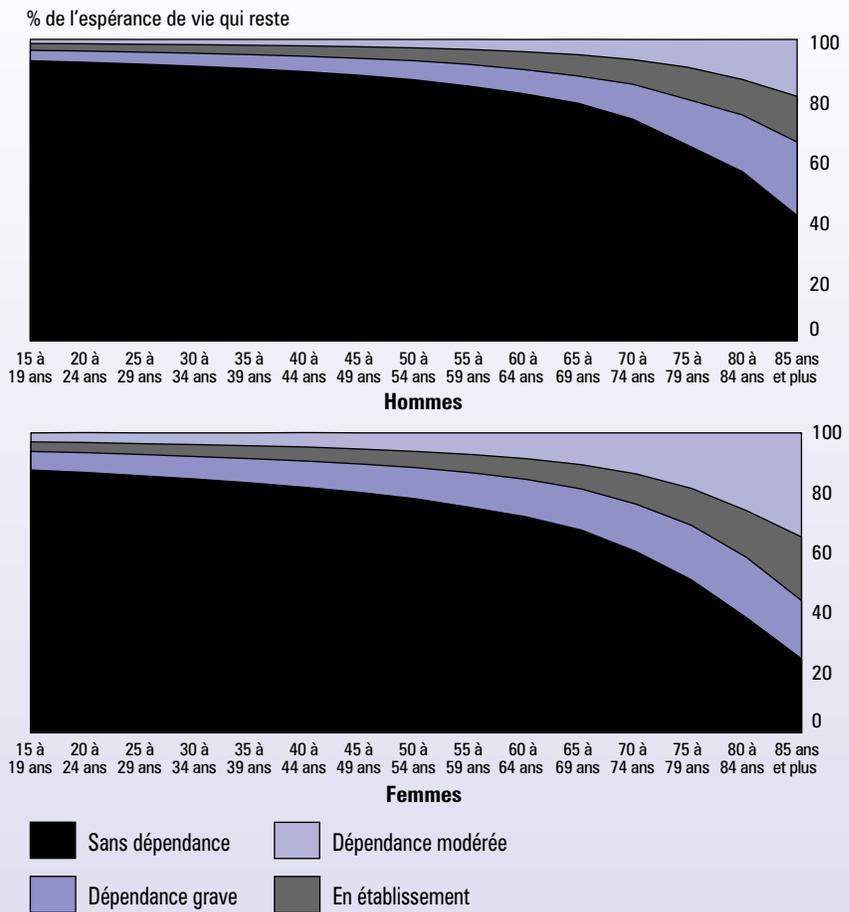
Les femmes âgées sont en moins bonne santé

Pour chaque groupe d'âge, il est possible de calculer la proportion des années de vie restantes qui seront vécues sans dépendance ou avec une dépendance modérée, une dépendance grave ou une dépendance qui nécessite un placement en établissement⁵. En 1996, par exemple, les hommes de 65 à 69 ans pouvaient s'attendre à vivre encore 16 ans, dont la majeure partie (12,7 ans) sans dépendance. Ces hommes vivraient également 1,5 an avec une dépendance modérée, ayant besoin d'aide pour exécuter des tâches telles que préparer les repas et faire les courses, 1,1 an avec une dépendance grave (ayant besoin d'aide pour se déplacer ou les soins personnels) et 0,8 an dans un établissement. Dans le même groupe d'âge, les femmes ont une espérance de vie de 20 ans, dont la majeure partie (13,5 ans) sans dépendance; cependant, elles vivront aussi respectivement 2,7 ans, 1,6 ans et 2,1 ans dans un état de dépendance croissant.

C'est toutefois l'espérance de vie sans dépendance des personnes très

TSC

Les hommes vivent une plus grande proportion de leur vie sans dépendance que les femmes, et ce, à tous les âges



Sources : Calculs des auteurs fondés sur l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1996-1997 de Statistique Canada et sur les tables de survie de la Division de la démographie.

âgées, c'est-à-dire des personnes de 85 ans et plus, qui, à l'heure actuelle, préoccupe surtout les décideurs et le système de santé. Ce groupe d'âge est en effet celui qui affiche la croissance la plus rapide parmi la population des personnes âgées (leur nombre a presque triplé depuis 1971, pour atteindre 380 000 en 1998)⁶ et qui est le plus susceptible de souffrir de problèmes de santé. Les estimations de l'espérance de vie selon l'état de santé montrent que les hommes de 85 ans et plus passeront un peu plus de 40 % des 3,7 années de vie qui leur restent sans dépendance. Cependant, il en va tout autrement des femmes très âgées, qui ne peuvent espérer vivre que le

- Même si les personnes avec une dépendance modérée ou grave vivent toujours dans un ménage privé, elles dépendent d'autres personnes pour effectuer certaines tâches de la vie quotidienne ou pour les aider dans ces tâches. Une telle dépendance peut occasionner des coûts considérables — en temps ou en argent — pour les membres du réseau de soutien informel (membres de la famille, amis et voisins) ou pour le système de santé (par exemple, soins à domicile, organismes bénévoles).
- Selon les projections de Statistique Canada, le nombre de Canadiens âgés de 85 ans et plus atteindra 1,6 million en 2041, ce qui représentera 4 % de la population totale. C. Lindsay, « Les aînés : un groupe diversifié qui vieillit bien », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1999.

quart seulement (1,1 année sur 4,3) des années de vie qui leur restent sans dépendance et qui passeront la majeure partie des années qui leur restent (1,5 année) dans un établissement de soins de santé.

Ce paradoxe s'explique par la nature des maladies qui frappent les hommes, lesquels sont en général plus susceptibles de souffrir de maladies aiguës qui entraînent un décès assez rapidement, comme les cardiopathies. Les femmes, par contre, sont proportionnellement plus nombreuses à souffrir de maladies chroniques comme l'arthrite, le rhumatisme et l'hypertension, qui sont des maladies débilantes mais non fatales, et qui ont pour effet de prolonger le nombre d'années vécues en mauvaise santé⁷.

Vers une compression de la morbidité au Canada?

Depuis quelques années, on constate que l'augmentation de l'espérance de vie progresse moins rapidement, ce ralentissement s'étant amorcé en 1981 chez les femmes et en 1991 chez les hommes. Ce phénomène signifie-t-il, comme le croient certains chercheurs, que nous sommes sur le point d'atteindre la limite de l'espérance de vie chez l'être humain? Bien que certaines données appuient cette hypothèse, les recherches actuellement en cours sur le génome humain et les mécanismes du vieillissement cellulaire semblent être celles qui pourraient le plus mener à une progression de l'espérance de vie. Cependant, il n'est pas nécessairement souhaitable de vivre plus longtemps si cela ne s'accompagne pas d'une hausse équivalente du nombre d'années de vie en bonne santé.

7. L. Verbrugge, « Gender, aging and health », *Aging and health: Perspectives on gender, race, ethnicity, and class*, publié sous la direction de K.S. Mackides, Newbury Park, Sage, 1989, p. 23 à 78.

Les indicateurs d'espérance de vie en santé, comme la mesure de l'espérance de vie sans dépendance utilisée pour la présente étude, permettent l'évaluation de la qualité de vie d'une population par rapport à son état de santé. De tels indicateurs sont des compléments essentiels aux discussions sur l'espérance de vie et devraient s'avérer des outils extrêmement utiles pour les décideurs désireux d'établir des politiques de la santé efficaces. Tout indique que les Canadiens ont non

seulement prolongé leur durée de vie de plusieurs années, mais qu'ils ont aussi gagné des années en meilleure santé.

TSC

Laurent Martel est analyste et **Alain Bélanger** est coordonnateur de la recherche à la Division de la démographie de Statistique Canada.

N O U V E L L E P A R U T I O N

LES FEMMES AU CANADA

2 0 0 0

Les femmes au Canada 2000 dresse un portrait comparatif entre les sexes de la population canadienne au moment où nous franchissons le nouveau millénaire. Ce rapport d'environ 320 pages, qui renferme plus de 100 tableaux et 50 graphiques, présente un large éventail de sujets importants pour les Canadiennes, notamment le revenu, la santé, le niveau de scolarité, l'emploi, les heures de travail non rémunérées ainsi que les activités bénévoles.

(Produit n° 89-503-XPF au catalogue/45 \$CAN plus taxes en vigueur ou frais de port)

Pour commander :

par téléphone, au 1 800 267-6677
par télécopieur, au 1 800 889-9734
par courriel, à l'adresse order@statcan.ca

INDICATEURS SOCIAUX

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
ÉCONOMIE								
<i>Variation annuelle en %</i>								
Produit intérieur brut	2,2	3,8	5,9	5,2	3,3	4,8	2,5	6,0
Traitements, salaires	2,3	1,8	2,6	3,4	2,4	5,8	4,0	4,5
Dépenses au poste des biens et services ¹	1,8	1,8	3,1	2,1	2,5	4,2	2,8	3,2
Indice des prix à la consommation	1,5	1,8	0,2	2,2	1,6	1,6	0,9	1,7
Taux d'épargne (%)	10,7	8,0	7,0	7,1	4,5	2,0	2,2	1,1
Taux préférentiel	7,48	5,94	6,88	8,65	6,06	4,96	6,60	6,44
Taux hypothécaire sur 5 ans	9,51	8,78	9,53	9,16	7,93	7,07	6,93	7,56
Taux de change (dollar US)	1,209	1,290	1,366	1,372	1,364	1,385	1,483	1,486
ENVIRONNEMENT								
Nombre de jours où des particules sont en suspension dans l'air en quantité supérieure aux objectifs (moyenne canadienne)	6,6	6,1	--	--	--	--	--	--
Nombre d'heures où l'ozone de la basse atmosphère est en quantité supérieure aux objectifs (moyenne canadienne)	4,9	3,1	6,5	--	--	--	--	--
Nombre de jours par année où la qualité de l'air est cotée « pauvre »								--
RMR de Toronto	9	12	14	14	--	--	--	--
RMR de Montréal	6	3	3	5	--	--	--	--
RMR de Vancouver	--	--	1	--	--	--	--	--
Milliards de passagers dans les transports en commun	1,41	1,38	1,35	1,39	1,37	1,4	1,43	--
% des terres agricoles de catégorie 1 utilisées par région urbaine	--	--	--	--	11,2	--	--	--
JUSTICE								
Taux pour 100 000 habitants ²								
Infractions totales au <i>Code criminel</i>	10 036	9 531	9 114	8 993	8 914	8 448	8 102	--
Infractions contre les biens	5 902	5 571	5 250	5 283	5 264	4 864	4 541	--
Crimes de violence	1 084	1 081	1 046	1 007	1 000	990	975	--
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	3 051	2 879	2 817	2 702	2 650	2 594	2 586	--
Moyenne des jours pour le traitement des causes par les tribunaux								
Adultes	--	--	135	141	148	157	150	--
Jeunes ³	101	112	111	118	117	105	--	--
Durée moyenne des peines par cause								
Adultes (jours d'emprisonnement)	--	--	125	132	137	142	137	--
Jeunes (jours de garde en milieu ouvert et en milieu fermé)	92	92	88	82	79	74	--	--
SOCIÉTÉ								
Taux de participation aux élections fédérales	--	69,6	--	--	--	67,0	--	--
% des personnes admissibles nées à l'étranger et ayant la citoyenneté	--	--	--	--	83	--	--	--
Participation aux établissements du patrimoine (en milliers) ⁴	108 836	108 174	111 221	--	112 965	--	114 064	--
Dépenses gouvernementales au poste de la culture et du patrimoine (en millions de dollars) ⁵	4 759	--	4 608	--	4 378	4 253	--	--
% assistant à des services religieux au moins plusieurs fois par année	56	52	54	--	50	--	54	--
% des déclarants qui font des dons de charité	29	28	27	51	27	26	26	--
Montant moyen des dons de charité (dollars courants)	586	610	634	647	728	808	860	--

-- Données non disponibles.

1. Données en dollars de 1992.

2. Taux révisés selon les estimations de la population mises à jour.

3. Exclut l'Alberta.

4. Inclut seulement les établissements sans but lucratif offrant des services d'enseignement ou d'interprétation : parcs naturels, sites historiques, musées, archives et autres établissements.

5. Exclut les transferts intergouvernementaux. Données en dollars de 1987.

Plan de leçon pour l'article « L'activité sportive chez les enfants : une affaire de famille »

Objectifs

- Déterminer l'importance, pour les élèves, de participer à des sports organisés.
- Examiner l'influence de la famille et de la collectivité sur la participation à des activités sportives.

Méthode

1. Lisez l'article « L'activité sportive chez les enfants : une affaire de famille » et résumez-en brièvement les résultats. Interrogez vos élèves pour savoir combien d'entre eux ont eu des parents qui ont participé activement à un sport, alors qu'ils ou elles étaient plus jeunes. De quel type de participation s'agissait-il : les parents étaient-ils sportifs ou bénévoles? Comment est venue cette participation : est-ce que l'élève a commencé à pratiquer un sport parce qu'un de ses parents était sportif ou, inversement, est-ce que le parent a commencé à s'intéresser au sport parce que son enfant faisait partie d'une équipe sportive?
2. Un grand nombre de facteurs, autres que les parents et le revenu familial, peuvent avoir une incidence sur les sports pratiqués par les enfants. Le fait de vivre en banlieue, par exemple, là où il y a beaucoup d'espace, offre des possibilités qui diffèrent considérablement quant aux sports de celles offertes dans un quartier du centre-ville. Énumérez d'autres facteurs susceptibles d'influer sur la participation aux sports.
3. Alors que les enfants de 9 à 12 ans participent assez activement aux sports organisés, le taux de participation chute de façon marquée durant l'adolescence. Indiquez certaines raisons qui expliquent ce phénomène.
4. Demandez à vos élèves de faire une recherche sur différents types de tests qui évaluent la condition physique. Demandez-leur également d'élaborer leur propre test, de préférence en utilisant des méthodes simples.
5. Demandez à vos élèves s'ils pratiquent un sport et dressez une liste des sports les plus populaires. Estimez le temps qui doit être consacré à ce sport (tenir compte des séances d'entraînement, des déplacements, de la durée de la saison, etc.). La pratique de ce sport nuit-elle à d'autres activités (p. ex. travail à temps partiel, participation à des clubs scolaires)?
6. Au secondaire, la pratique du sport semble être beaucoup plus compétitive aux États-Unis qu'elle ne l'est au Canada. Discutez des raisons qui, à votre avis, font que la situation diffère dans chaque pays.

Autres ressources utiles

- Pour obtenir plus de renseignements sur l'activité physique et les modes de vie sains, visitez le site Web de Santé Canada, à l'adresse suivante : <http://www.hc-sc.gc.ca>.
- Pour obtenir les plans de leçons pour les cours sur la santé et l'éducation physique, visitez le site Web de Statistique Canada, <http://www.statcan.ca>, sous la rubrique « Ressources éducatives ». Cliquez sur « Plans de leçons ».

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Joel Yan, équipe des ressources éducatives, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet (courrier électronique) : yanjoel@statcan.ca.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout autre article de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

Tendances du revenu au Canada



Obtenez une vue d'ensemble à l'aide de presque 20 ans de données pour le Canada, les provinces et 15 régions métropolitaines

Pour 195 \$, vous trouverez tout un éventail de statistiques sur le revenu pour la période de 1980 à 1997, durant laquelle on a connu deux récessions et périodes de reprise économique! Obtenez des chiffres précis et fiables sur :

► le revenu d'emploi... et d'autres sources

En cette période de défis budgétaires, il importe plus que jamais de comprendre les tendances du revenu des Canadiens

Avec *Tendances du revenu au Canada*, vous pouvez facilement suivre et comprendre l'évolution du revenu au pays!

Servez-vous de ce CD-ROM pour visualiser les tendances à l'aide d'un simple clic de souris. Personnalisez vos tableaux. Créez vos propres graphiques. Et plus!

- l'impôt
- l'incidence des transferts gouvernementaux sur le revenu familial
- les écarts salariaux entre les femmes et les hommes
- le revenu des aînés au Canada
- l'inégalité du revenu et le faible revenu
- et bien plus encore!

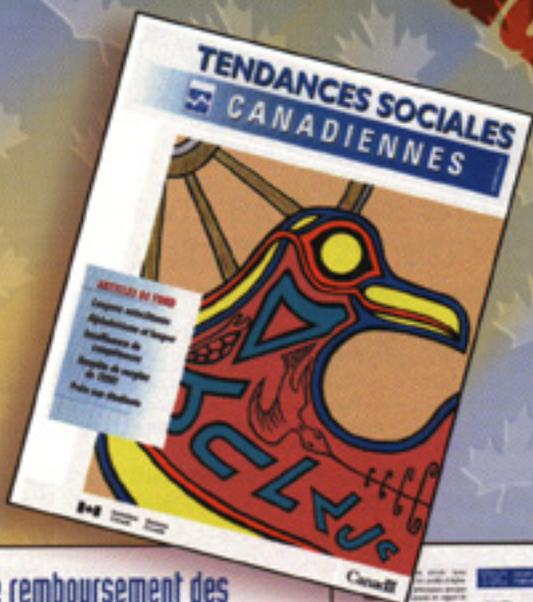
Pour en savoir plus, jetez un coup d'oeil sur *Tendances du revenu au Canada* sur notre site Web : http://www.statcan.ca/francais/ads/13F0022XCB/index_f.htm ou communiquez avec le Centre de référence de Statistique Canada de votre région au 1 800 263-1136.



Commandez *Tendances du revenu au Canada* DÈS AUJOURD'HUI

(n° 13F0022XCB au catalogue) au prix de 195 \$. Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Port et manutention à l'extérieur du Canada : pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$. Vous pouvez commander par TÉLÉPHONE au 1 800 267-6677, par TÉLÉCOPIEUR au 1 877 287-4369 ou par la POSTE en écrivant à Statistique Canada, Gestion de la circulation, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6. Vous pouvez aussi nous joindre par COURRIEL à order@statcan.ca.

Pleins feux sur les Canadiens



La société évolue rapidement. Et vous devez constamment chercher à demeurer au fait des questions et des tendances sociales importantes qui touchent chacun de nous. **Tendances sociales canadiennes** vous aide à relever ce défi avec succès en vous présentant une analyse sociale à la fois dynamique et d'une valeur inestimable dans un texte clair, concis et fort compréhensible.

Chaque numéro de ce populaire trimestriel de Statistique Canada s'intéresse à des éléments clés de la vie canadienne tels que les soins, l'alphabétisme, les étudiants, les jeunes familles, l'origine ethnique et les personnes âgées. De lecture facile, les articles qu'on y trouve puisent dans une foule de sources de données

démographiques, sociales et économiques. Des tableaux et des graphiques en illustrent les points saillants. Un tableau des indicateurs sociaux permet de suivre l'évolution des choses.

Les professionnels des sciences sociales, les chercheurs, les analystes du monde des affaires et des politiques, les enseignants, les étudiants et le grand public se fient à **Tendances sociales canadiennes**. Vous abonner aujourd'hui vous aidera à rester à la fine pointe du changement, à évaluer la conjoncture sociale, à planifier des programmes ou des services et plus encore!

Visitez la section « En profondeur » de notre site Web à www.statcan.ca pour consulter certains des articles publiés récemment.

Abonnez-vous aujourd'hui! Vous ne saurez vous passer d'un seul numéro!

Seulement 36 \$ par année (plus, soit la TVH, soit la TP8 et la TVP en vigueur) au Canada et 36 \$ US à l'extérieur du Canada! Pour commander **Tendances sociales canadiennes** (n° 11-008-XPF au cat.), écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6. Ou communiquez avec le Centre de consultation régional le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication). Vous pouvez passer votre commande par télécopieur au 1 800 889-9734, par téléphone au 1 800 267-6677 ou par courriel à : order@statcan.ca. Abonnez-vous sur notre site Web à la version téléchargeable (n° 11-008-XIF au cat.) pour seulement 27 \$ par année au Canada, 27 \$ US à l'extérieur du Canada. URL : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi.



Statistique Canada

Statistics Canada

Canada